

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Section de la Vendée



BULLETIN N° 42 - Rétrospective 2024

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	Page 3
LE COMITÉ DE SECTION, TROMBINOSCOPE	Pages 4-5
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2024	Page 5
REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES	Page 6
RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023 PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024	Pages 7 à 10
LE MÉRITE, L'ENGAGEMENT, LA MÉMOIRE ET LA TRANSMISSION : LES VALEURS MISES A L'HONNEUR LORS DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024	Pages 10 à 20
CLAUDE MONORY ET GUY RABEAU ONT REÇU LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ANMONM	Pages 20 à 21
REMISE DE L'INSIGNE D'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME MICHÈLE PELTAN	Pages 21 à 29
REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME DANIELLE LIAIGRE	Pages 29 à 30
SOIRÉE TABLE RONDE « SPORT, JEUNESSE, HANDICAP – MÉRITE & ENGAGEMENT » 14 OCTOBRE 2024	Page 30 à 37
REGARDS SUR LA DIPLOMATIE FRANÇAISE « DE RICHELIEU À CHARLES DE GAULLE » PAR DOMINIQUE SOUCHET	Pages 38 à 42
GENDARME EN ZONE DE GUERRE, AFGHANISTAN 2011, CONFÉRENCE DU COLONEL ARNAUD PELLABEUF	Pages 42 à 44
VISITE DE L'EXPOSITION SOLJENITSYNE « UN GÉANT DE LA LIBERTÉ » PAR DOMINIQUE SOUCHET A L'HISTORIAL	Pages 45 à 46
RESCAPÉ DE LA RAFLE DU VEL D'HIV, ÉVADÉ DU CAMP DE TRANSIT DE BEAUNE-LA-ROLANDE A 11 ANS. LE TÉMOIGNAGE BOULEVERSAINT DE JOSEPH WEISSMANN	Pages 46 à 50
NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT : INTERVIEW DE JOSIANE BOSCOLO, UN PARCOURS D'EXCELLENCE DANS LA FILIÈRE DES MÉTIERS DU CUIR	Pages 50 à 54
99 ANS ET UNE MÉMOIRE PRODIGIEUSE, RENCONTRE AVEC PAUL BROUSSEAU	Pages 54 à 56
DÉJEUNER-SPECTACLE A SAINT-JEAN-DE-MONTS « PADAM-PADAM »	Pages 56 à 57
LA SAINTE-BARBE DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE VENDÉE	Pages 57 à 59
UNE CÉRÉMONIE D'HOMMAGE A GEORGE CLÉMENTEAU A MOUCHAMPS, DIMANCHE 24 NOVEMBRE	Pages 59 à 60
INAUGURATION DE LA CLASSE DÉFENSE ET SÉCURITÉ GLOBALES DU COLLÈGE ARNAUD BELTRAME DE LUÇON	Pages 60 à 63
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UNC VENDÉE, 24 FÉVRIER 2024, LA ROCHE-SUR-YON	Pages 63 à 65
AU LANGON, CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT EN MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC	Pages 65 à 66
LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES VENDÉENNES INVITÉES AU CMFP	Pages 66 à 69
LE RALLYE DES CLASSES DE DÉFENSE A SAINT-JEAN-DE-MONTS	Pages 69 à 70
LA LÉGION ÉTRANGÈRE COMMÉMORE LA BATAILLE DE CAMERONE A FOUGERÉ	Pages 70 à 73
MESSAGE DÉLIVRÉ PARTOUT EN FRANCE LORS DE LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION	Pages 73 à 75
JOURNÉE NATIONALE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS.	Page 75
A SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ, LE FOUR A PAIN DE LA MEILLERAIE, RÉNOVÉ, A ÉTÉ INAUGURÉ	Pages 76 à 77
80 ^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON.	Pages 78 à 80
LE COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS ET AMICALES PATRIOTIQUES DE VENDÉE CÉLÈBRE SES 20 ANS.	Pages 80 à 81
UNE CÉRÉMONIE A LA MÉMOIRE DES ANCIENS COMBATTANTS MORTS POUR LA FRANCE A EU LIEU LE 1 ^{er} NOVEMBRE 2024 A LA ROCHE-SUR-YON	Page 82
CÉRÉMONIE DE REMISE DU DRAPEAU « DEVOIR DE MÉMOIRE » A SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ	Pages 83 à 85
MESSAGE DE L'ANMONM POUR LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE	Pages 85 à 86
UNE CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 AU COLLÈGE HERRIOT. UN HOMMAGE POSTHUME A ÉTÉ RENDU AU LIEUTENANT STÉPHANE PIOBETTA, 80 ANS APRÈS SA DISPARITION	Pages 87 à 88
5 DÉCEMBRE, JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE	Pages 88 à 89
4 COMPAGNONS NOUS ONT QUITTÉS EN 2024 : ALLAIN DE GAILLARD, ANNE TEILLET, JACQUES GALIMARD, SERGE ADAM,	Pages 90 à 91
LISTE DES PROMUS 2024	Pages 91 à 92
« LE MÉRITE » NOTRE REVUE NATIONALE, NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE NEWSLETTER	Pages 92 à 93

Nous contacter :
ANMONM Vendée, 14 les Moulinets - 85190 Venansault
06 07 53 61 39 - onm85.mp@orange.fr

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



2024, une année particulière qui fera date

Dans un contexte national et international incertain et sombre, deux événements exceptionnels, à la résonnance planétaire, ont illuminé l'année 2024, nous apportant ce « supplément d'âme » qui élève et donne la force d'avancer : les Jeux olympiques et paralympiques et la réouverture de Notre-Dame de Paris. S'y ajoutent, pour nous Vendéens, le passage de la Flamme olympique et paralympique dans notre département et la 10^{-ème} édition du Vendée Globe, « l'Everest des mers ». Quarante marins partis des Sables d'Olonne le 10 novembre dont les premiers sont attendus mi-janvier : la performance s'ajoute à l'aventure et le rêve devient réalité !

Notre Association nationale, fidèle à sa volonté d'être acteur dans la Cité et de s'inscrire dans l'actualité, a retenu le thème du sport, de la jeunesse et du handicap pour l'année 2024.

En Vendée, nous avons organisé une soirée « Sport, Jeunesse, Handicap : Mérite et Engagement » le 14 octobre au lycée Edouard Branly à La Roche-sur-Yon qui a été un franc succès. Elle a réuni, sous forme de deux tables rondes, les institutionnels et des champions vendéens venus témoigner de leur expérience de sportifs de haut niveau. Un beau moment de découverte et de partage auquel ont été associés des élèves du lycée.

Les activités de notre section ont été, cette année encore, riches et variées comme vous pourrez le découvrir à la lecture de ce Bulletin. Un grand merci aux membres du bureau et du comité pour leur engagement sans faille au service de nos compagnons.

A titre personnel, j'ai eu l'honneur, après trois années de secrétaire générale, d'être élue, lors du conseil d'administration de novembre, vice-présidente nationale chargée de la Prospective et de l'Animation des territoires. C'est un nouveau challenge. J'en mesure la charge et la responsabilité. C'est aussi la Vendée que je représente à Paris !

Pour l'ANMONM, 2025 sera une année importante avec notre 33^{ème} congrès à Lyon les 18, 19 et 20 juin, sur le thème générique « *Compagnon, quel sens en 2025 ?* ». Dans un monde en perte de boussole et une société de plus en plus fracturée, ce devrait être un temps fort de rencontres et d'échanges pour préparer l'avenir.

Sachons cultiver et transmettre aux nouveaux nommés et promus ce « sentiment d'appartenance » qui nous rassemble autour de notre décoration et de ses valeurs dont, plus que jamais, il nous revient d'être les ambassadeurs auprès de la Jeunesse et de « tenir le cap » ...

« *On ne peut montrer le chemin à celui qui ne sait où aller* » Antoine de Saint-Exupéry

Avec mes meilleurs vœux renouvelés pour 2025 !

Michèle Peltan

LE COMITÉ DE SECTION, TROMBINOSCOPE



Michèle PELTAN
Vice-Présidente Nationale de l'ANMONM
Présidente de la section de Vendée



Michel MONTALETANG
Vice-président
La Roche-sur-Yon



Thérèse CHARRIEAU
Vice-présidente
Fontenay-le-Comte



André AUBOUIN
Vice-président
Les Sables-d'Olonne



Bernard BLOT
Secrétaire-adjoint



Jean-Pierre LACZNY
Trésorier



Jacques GUIBOT
Trésorier Adjoint



Claude BALVAY



Alain BERGEAU



Jean-François BIET

		
Jean-François BOURASSEAU	Marie-Laure COULON-NGUYEN	Françoise PASTOREL
		
Philippe POTIER		Arthur SOËNE

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024 (en euros)

DÉPENSES		RECETTES	
Quotité versée au siège	5 050.00	Cotisations adhérents	8 346.00
Achats et services	3 927.33	Manifestations- conférences	8 897.00
Abonnements-revue	1 776.00	Abonnements revue	1 776.00
Manifestations	9 426.98	Dons externes-sponsoring	2 881.00
Frais postaux	807.23	Intérêts bancaires 2022	474.46
Frais bancaires 2024	93.36	Subventions Département	1 000.00
Solidarité	2 594.20	Vente articles ONM	255.00
Assurances	159.85		
TOTAL DÉPENSES	23 834.95	TOTAL RECETTES	23 629.46

Déficit de l'exercice 2024 : 205.49

Fonds de réserve de la section : 14 836.83

Nouveau solde au 31/12/2024 : 14 631.34

Il est à noter la modification du calcul – le résultat doit être amélioré des stocks à vendre de fournitures au 31/12/2024 qui ne sont plus comptabilisés en fin d'exercice pour le bilan annuel. Les stocks de fournitures « décoration » s'élèvent pour notre section à 556.00 €

REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires qui nous ont accompagnés pendant cette année et nous ont permis, par leur soutien et leur engagement à nos côtés, de mener à bien nos projets et nos actions en particulier en faveur de la jeunesse



Notre prochaine Assemblée Générale se déroulera

Le Samedi 29 mars 2025

à Talmont-Saint-Hilaire, salle polyvalente des Ribandeaux

Rendez-vous à partir de 9 heures

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023 PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 DE L'ANMONM VENDÉE 13 AVRIL A CHANTONNAY

Bonjour Mme le Maire, Bonjour Mmes et MM. en vos grades et titres, Bonjour chers compagnons,

2023, année du 60^{ème} anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite, fut pour l'ANMONM et aussi bien entendu pour notre section vendéenne une année particulièrement dynamique et je vais vous en retracer les principaux moments avec ce rapport d'activité.



Nous avons tenu 4 réunions de bureau et 4 réunions du comité de section. Notre AG annuelle a été chaleureusement accueillie à Luçon le 1er avril 2023 par son Maire et compagnon Dominique Bonnin, en présence de notre président d'honneur, M. Gérard Gavory Préfet de Vendée et de notre président national, Patrick Sandevor. Les valeurs d'engagement et de solidarité y ont été largement mises à l'honneur.

Les remises d'insigne sont toujours des moments forts et, en 2023, Michèle Peltan assistée d'un de nos porte-drapeaux et d'une délégation de la section, était présente aux remises de décoration :

- Le 17 janvier à la Préfecture à Mme Isabelle Bréthomé, chevalier
- Le 28 février aux Essarts-en-Bocage à Mme Josiane Boscolo, chevalier
- Le 15 avril à Vix à M. Jean-Pierre Mercier, chevalier
- Le 6 septembre à La Roche-sur-Yon au Dr Teddy Bourdet, chevalier

Avec les prix de l'Education à la Citoyenneté et de la Mémoire, nous distinguons les projets conduits par les élèves et les équipes éducatives qui, pour le 1^{er} prix sont susceptibles d'éveiller la conscience citoyenne chez les jeunes et pour le second s'inscrivent dans le devoir de mémoire : en 2023, 7 établissements scolaires de la primaire au lycée étaient récompensés le 7 mai, au cours d'une réception solennelle organisée à la Préfecture. Grand moment d'émotion, nous avons assisté au témoignage de Mme Lili Leignel, déportée à 11 ans avec son petit frère à Ravensbrück et Bergen-Belsen.

Chaque année également, nous ne manquons pas de mettre en valeur le précieux engagement des jeunes qui intègrent les Jeunes Sapeurs-Pompiers : en 2023, ce sont les 35 JSP de Luçon et leurs encadrants – sans lesquels rien ne serait possible – qui ont reçu le prix départemental de l’engagement citoyen.

Pour le prix du civisme – qui concerne les jeunes âgés de moins de 18 ans au moment de la commission des faits – l’année 2023 nous a permis de revenir sur l’acte de sauvetage de la jeune Jessica Clément qui a sauvé de la noyade une nonagénaire, Lucette, dans un plan d’eau de Montaigu et pour lequel elle avait obtenu le 1^{er} prix national individuel en 2022 : en effet, la remise du prix ayant été différée d’une année, c’est au Palais du Luxembourg, le 1^{er} décembre 2023, jour des cérémonies nationales du 60^{ème} anniversaire de l’ONM, qu’elle fut officiellement mise à l’honneur – avec l’ensemble des lauréats 2022 et 2023 des prix nationaux de la jeunesse – et elle procéda le soir même aux côtés du Grand Chancelier de l’ONM et de notre Président National au ravivage de la flamme sur le tombeau du soldat inconnu sous l’Arc de Triomphe. Inutile de vous dire que ce fut un grand moment d’émotion.

La solidarité est au cœur de nos actions et en 2023, nous l’avons exprimée de plusieurs façons :

- Nous avons fait un don à la fondation « Les Oursins-Enfants des Trottoirs » créée par notre compagnon Aurore Roiland à Manille
- 63 de nos compagnons âgés de 84 ans et plus ont reçu une carte d’anniversaire
- Notre doyen Pierre Mauger, Grand Officier de l’ONM, a reçu une délégation de notre section le 15 mai dernier pour fêter dignement ses 100 ans
- A la fin de l’année, 32 de nos compagnons ont reçu, soit lors d’une visite, soit par courrier, les chocolats de fin d’année
- Enfin, pour souhaiter la nouvelle année, nous avons inauguré en 2023 l’envoi d’une carte électronique à nos adhérents.
- En matière de culture et de patrimoine, la traditionnelle sortie de début d’année à Saint-Jean-de-Monts a rassemblé 48 compagnons le 1^{er} février pour la comédie musicale « Chante avec les Stars » et le 1^{er} mars, nous avons eu le grand plaisir d’assister à la conférence d’Yves Viollier consacrée à son travail d’écriture et plus précisément son ouvrage « Un jeune homme si tranquille » publié l’année précédente.

En Vendée, notre section avait choisi la date du 9 novembre 2023 – date anniversaire de la mort du Général de Gaulle – pour organiser sa manifestation du 60^{ème} anniversaire de la création de l’ONM. Avec la participation de la Ville de La Roche-sur-Yon, en présence de M. le Préfet de Vendée, de notre Président National, de nombreuses personnalités et représentants d’associations patriotiques, la cérémonie débutée par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts se poursuivait au CYEL avec une conférence de Michel Poignard, avocat et maître de conférences à Sciences-Po Paris sur l’actualité et les valeurs de l’ONM depuis sa création, les témoignages de 5 décorés de notre section sur le thème « servir, s’engager, transmettre », le beau concert donné par les jeunes de l’orchestre symphonique du conservatoire sous la direction de Mme Sabine Aubert et les allocutions des personnalités. Cette manifestation fut l’occasion pour notre section d’offrir un don à l’association des parents d’élèves du conservatoire.

Au titre du devoir de mémoire, notre section et ses représentants – et tout particulièrement nos porte-drapeaux – participent fidèlement à toutes les cérémonies officielles et commémorations patriotiques ainsi qu’aux prises de fonction des autorités civiles et militaires organisées dans les 3 arrondissements de la Vendée : en 2023, elles ont été au nombre de 40.

Fidèlement également, nous rendons hommage à nos compagnons disparus et en accord avec les familles avec lesquelles notre Présidente prend systématiquement contact, nous accompagnons avec notre drapeau et une palme – ou une palmette – les obsèques de nos adhérents. En 2023, nous avons déploré le décès de 10 d'entre eux.

Notre activité consiste aussi à communiquer, en interne et en externe :

Sous l'impulsion de notre webmaster, Michel Montalétang,

- Notre site internet, adossé au site national, a été régulièrement mis à jour
- La newsletter de la section « Le Ruban Bleu » a été éditée 4 fois dans l'année
- Le bulletin n° 41 « rétrospective 2023 » particulièrement étoffé vous a été adressé en même temps que l'annuaire des adhérents.



A signaler que la commission Communication poursuit son travail d'interviews dans le cadre de la rubrique « nos compagnons ont du talent ». Et vous l'avez constaté en arrivant, la section a renouvelé ses kakémonos utilisés dans toutes nos manifestations publiques.

Enfin, et les 3 slides qui ponctuent la fin de cette présentation en témoignent, tant l'activité de notre Présidente qui exerce le mandat de secrétaire nationale de l'ANMONM que la mission de représentation de la section de Vendée de l'ANMONM qui doit être assurée soit par elle-même soit par les membres de l'équipe dirigeante de la section auprès de nos partenaires, génèrent de nombreux déplacements et participations à différentes AG, manifestations et initiatives diverses.

Vous en avez la liste, mois par mois, pour l'année 2023 : les vœux et l'AG de l'UNC, l'hommage aux victimes de la tempête Xynthia, le concert caritatif Unisson, le rallye Mémoire et Défense des classes de Défense vendéennes, l'AG des JSP, l'AG de l'AMOPA

Le congrès des ACPG-CATM, l'AG nationale de l'ANMONM à Paris, l'AG du Comité d'Entente, la cérémonie d'hommage à Jean-Moulin pour le 80^{ème} anniversaire de sa mort à l'école portant son nom à La Roche-sur-Yon

L'anniversaire des 50 ans d'installation de notre compagnon Monique Paris comme médecin à Moulleron, le congrès de la Médaille Militaire à Challans, la commémoration du 60^{ème} anniversaire de l'ONM à Poitiers, la remise de la Légion d'Honneur à notre Président National à Paris, la réunion du groupement intersections Centre Ouest à Poitiers

La réunion des Présidents des sections de l'ANMONM à Paris précédant le colloque du 60^{ème} anniversaire de l'ONM le 1^{er} décembre dont Michèle Peltan était le modérateur, la commémoration du 60^{ème} anniversaire de l'ONM par la section d'Ille-et-Vilaine à Rennes, celle de la section des Deux-Sèvres à Saint-Maixent l'Ecole, la cérémonie de remise des décorations de l'AMOPA et pour terminer cette année 2023, la remise de la médaille du 60^{ème} anniversaire de l'ONM par Michèle Peltan à William Christie, grand témoin du colloque du 1^{er} décembre à Paris, intervenu en Vidéo étant en tournée au Japon.

Je vous remercie, Madame le Maire, Mesdames et Messieurs, chers compagnons, de votre attention.

Thérèse Charrieau

LE MÉRITE, L'ENGAGEMENT, LA MÉMOIRE ET LA TRANSMISSION : Les valeurs mises à l'honneur de la 47^{ème} assemblée générale de l'ANMONM Vendée, le 13 avril 2024 à Chantonnay



C'est dans le cadre lumineux et spacieux de la salle Antonia, que **Mme Isabelle Moinet**, maire et présidente de la communauté de communes du Pays de Chantonnay, recevait la 47^{ème} Assemblée Générale de notre section.

Ouvrant la séance, Mme Michèle Peltan, Présidente et Secrétaire Générale Nationale,

après avoir chaleureusement remercié **Mme Isabelle Moinet** de son accueil, rappelait qu'après Moutiers-les-Mauxfaits en 2022 et Luçon en 2023 – dont les maires et compagnons **MM. Christian Aimé** et **Dominique Bonnin** étaient présents – notre section venait 31 ans après le 15 mai 1993 tenir à nouveau son AG dans cette commune dont notre compagnon et président honoraire, **Robert Bécaud** occupait à l'époque le poste d'adjoint de **M. Michel Crucis**, maire de Chantonnay et Sénateur: « *Cela nous incite à beaucoup d'humilité et nous rappelle que nous ne*

sommes que les maillons d'une même chaîne, celle de valeurs éternelles qui nous transcendent et que notre action individuelle n'existe que par le temps long dans lequel elle s'inscrit » soulignait alors notre Présidente. Cette dernière tenait également à saluer notre compagnon le Général **Georges Souchet**, présent dans la salle et lui-même Chantonnois et transmettait à toutes et tous le meilleur souvenir de notre Président national, **Patrick Sandevair**.



Mme Isabelle MOINET, Maire, Présidente de la communauté de communes du Pays de Chantonay, présentait la ville de Chantonay.



Idéalement située aux portes du bocage, entourée de 3 lacs, Chantonnay qui s'affiche comme une ville verte, fleurie, sportive est une ville dynamique qui compte d'importants atouts : ville-centre de la communauté de 10 communes qui totalise 23 000 habitants, avec 300 entreprises employant 6 264 salariés dont 50 % à Chantonnay-même - ce qui assure le plein emploi - la commune est forte de 8 939 habitants et porte de nombreux projets. Comme l'ont montré la vidéo et les diapositives projetées, l'équipe municipale travaille au quotidien à améliorer la

qualité de vie des habitants en s'efforçant de proposer à chacun d'entre eux l'offre de services répondant à ses besoins, de la petite enfance au 4^{ème} âge.

Le projet du « cœur de ville » est la priorité du moment en vue d'y développer l'habitat multi-générationnel, le commerce de proximité et les liaisons douces.

Permettre l'accès au sport – la réhabilitation du gymnase Clémenceau et la réalisation du terrain de foot synthétique en sont la plus récente illustration – soutenir l'action de l'école de musique et de la bibliothèque – en ciblant tout particulièrement les 3 501 élèves scolarisés à Chantonay dans les 7 écoles, 2 collèges, 2 lycées et la Maison Familiale Rurale est un axe important de l'action municipale qui, en outre, veille à soutenir l'action des 130 associations locales.

La commune est dotée d'un centre médical, d'un village-vacances, de la base de loisirs de Touchegray ouverte l'été et ambitionne de développer des parcours sportifs, de préserver son patrimoine et son environnement en s'inscrivant dans la transition énergétique et en mettant en œuvre son plan « ville verte 2024-2026 » qui prévoit la création de jardins collectifs, le développement de liaisons douces et la renaturation avec le projet de 9 000 plantations.

Tous les projets de « *Chantonay, l'élan naturel* », inscrite dans le dispositif « petites villes de demain », visent à faire de la commune une ville attrayante, sûre et verte.

Le rapport d'activité de l'année 2023 présenté par Mme Thérèse Charrieau,



secrétaire, illustre l'intense travail de la section en cette année durant laquelle l'Ordre National du Mérite a fêté ses 60 ans : 4 réunions de bureau, 4 réunions du comité de section, l'organisation de l'assemblée générale le 1^{er} avril, notre présence à 4 remises d'insigne, la remise des prix de l'éducation à la citoyenneté et de la mémoire à 7 établissements scolaires, la remise du prix de l'engagement citoyen aux 35 jeunes sapeurs-pompiers de Luçon, l'accompagnement à Paris de notre jeune lauréate du prix national du civisme individuel 2022, notre don à la fondation « Les Oursins-Enfants des Trottoirs » à Manille, l'envoi de cartes d'anniversaire à 63 de nos compagnons, les 100 ans de notre compagnon Pierre Mauger Grand Officier de l'ONM et la remise de chocolats de fin d'année à nos grands anciens, notre traditionnelle sortie de début d'année à Saint-Jean-de-Monts avec 48 compagnons, la conférence d'Yves Viollier pour la

présentation de son ouvrage « Un jeune homme si tranquille », la manifestation du 60^{ème} anniversaire de l'ONM le 9 novembre à La Roche-sur-Yon, notre présence à toutes les commémorations officielles vendéennes et aux sépultures de nos compagnons, l'édition de 4 newsletters « Le ruban bleu » à destination de nos adhérents, l'administration de notre site internet, l'édition de notre bulletin annuel rétrospective de l'année écoulée avec mise à jour de notre annuaire, auxquels s'ajoute une longue liste de réunions et manifestations diverses organisées par différentes autorités et associations partenaires auxquelles nous assurons une représentation de la section.

Le rapport financier présenté par M. Jean-Pierre Laczny, trésorier, présentait les éléments relatifs au recouvrement des cotisations ainsi que les comptes de la section :



En 2023, sur un total de 265 adhérents 262 cotisations ont été encaissées pour un montant de 9042,50 € dont 5170 € ont été reversés au siège. 118 abonnements à la revue « Le Mérite » ont été souscrits pour un montant de 1 888 € reversés en totalité au siège.

Les comptes 2023 de la section font apparaître un montant de dépenses de 21 453,23 € dont 8 019,19 € consacrés aux manifestations et 2 948,80 € à la solidarité.

Les recettes se sont élevées à 21 450,40 € dont 9 042,50 € de cotisations, 6 574 € au titre des manifestations-conférences, 2 336,50 € de dons et sponsoring, ainsi qu'une subvention de 1 000 €.

Le résultat de l'exercice laisse apparaître un solde négatif de 2,83 €.

A la date du 31 décembre 2023, la section dispose d'un solde de finances disponibles de 14 836,83 €.

Après l'approbation par l'assemblée, à l'unanimité, du rapport d'activité et du rapport financier, Mme Michèle Peltan appelait à la tribune, afin qu'ils se présentent, les candidats à l'élection au comité de section – dont les noms figuraient sur les bulletins de vote distribués aux participants dès leur arrivée à l'AG.

Tous les compagnons présents à l'assemblée ayant donné leur accord pour que l'élection se déroule à main levée, comme le permet l'article R19-1 du règlement intérieur, les candidats suivants furent élus à l'unanimité : **M. Bernard Blot**, **Mme Thérèse Charrieau**, **M. Jacques Guibot** et **Mme Michèle Peltan** qui étaient renouvelables. **M. Alain Bergeau**, candidat nouveau, fut élu sur le poste de **M. Claude Monory**, candidat renouvelable ne souhaitant pas se représenter ; **Mme Claude Balvay**, candidate nouvelle, fut élue pour une durée de 2 années, sur le poste de **M. Guy Rabeau**, démissionnaire et **M. Jean-François Bourasseau**, candidat nouveau, fut élu pour 1 an sur le poste de **M. Michel Botella**, démissionnaire.

Après l'accueil des personnalités :



M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, **M. Maxence de Rugy**, Conseiller départemental, Président de la communautés de communes Vendée Grand Littoral, représentant M. le Président du Conseil Départemental **Alain Leboeuf**, **Mme Bérangère Soulard**, vice-présidente du Conseil Départemental, Présidente de la communauté de communes du Pays de Pouzauges, Présidente du CA du SDIS, **Mme Brigitte Hybert**, vice-présidente du Conseil Départemental, Présidente de la communauté de communes Sud Vendée Littoral représentant **Anne-Marie Coulon**, Présidente de l'association des Maires et Présidents de communautés de communes de Vendée, **Mme Isabelle Moinet**, Maire de Chantonay, Présidente de la communauté de communes du Pays de Chantonay, **M. le Colonel Arnaud Pellabeuf**, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Vendée, M. le lieutenant-colonel **Julien Hanotau**, Délégué Militaire Départemental, M. le colonel **Philippe Raison**, directeur-adjoint du SDIS représentant le Contrôleur Général **Matthieu Mairesse**, M. le lieutenant **Loïc Percheron**, Président de l'ADJSP 85, M. le lieutenant **Cyril Robin**, chef de Centre Intervention et Secours de Chantonay, Mmes et MM. les Présidents d'Associations patriotiques : **Mme Madeleine Brigault** présidente de la SMLH, **M. Denis Giacomazzi** président de la section des Médailleurs Militaires de Chantonay représentant le Président **Christian Grimaud** excusé, **Mme Françoise Gourdon** représentant **Mme Marie-Paule Neau** présidente de l'AMOPA excusée, **M. Alain Augereau**, représentant **Michel Leboeuf** président du Comité d'Entente, excusé,

Après avoir remercié de leur présence les porte-drapeaux, le groupe des JSP de Chantonay et leurs encadrants,

Après avoir excusé **Mme Annick Billon**, **M. Didier Mandelli**, **M. Bruno Retailleau**, sénateurs de la Vendée, **Mme Béatrice Bellamy**, députée de la 2^{ème} circonscription, en mission à l'étranger, **Mme Elisabeth Farina-Berlioz** directrice académique, **M. Stéphane Nouvel**, directeur diocésain, **Mme Michèle Peltan** présentait le rapport moral de l'association placé sous le signe de quatre valeurs fondamentales de notre Ordre et de notre Association : le Mérite, l'Engagement, la Mémoire et la Transmission.

Evoquant les 10 décès en 2023 parmi nos adhérents, elle tint à rappeler à notre mémoire le souvenir particulier de 3 d'entre eux ayant marqué l'histoire de notre département : **Armand Fort**, maire de Sigournais pendant 20 ans et président départemental de l'UDAC pendant 28 ans, Officier de l'ONM, Officier du Mérite Agricole et titulaire de nombreuses autres décorations ; **Jean de La Rochethulon**, maire de Talmont Saint-Hilaire pendant 6 mandats jusqu'à 2001, conseiller général pendant 25 ans, 1^{er} vice-président ayant présidé l'office HLM, Chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'ONM ; **Henri Morisseau**, élu à l'âge de 29 ans maire de Saint-Maixent-sur-Vie, demeuré maire pendant 42 ans et détenant à ce titre le record de longévité en tant que maire, chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'ONM.

Elle appelait l'assemblée à se recueillir quelques instants et à observer une minute de silence, tout en associant à nos pensées le Général d'armée **Jean-Louis Georgelin**, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite de 2010 à 2016, ainsi que l'Amiral **Philippe de Gaulle** décédé en mars 2024.

Elle souhaita ensuite la bienvenue aux 12 nouveaux compagnons de 2023 et aux 4 ayant adhéré depuis le début 2024.

Présentant les chiffres d'évolution des effectifs de la section, elle fit remarquer qu'après une baisse sensible en 2020 et 2021, les effectifs se stabilisaient sur les deux dernières années. Après deux années de quasi absence de nominations, la Vendée a vu en novembre 2023 une promotion de 5 personnes et en Vendée, notre association travaille avec le service des décorations de la Préfecture afin de proposer des candidatures qui soient le reflet de la société d'aujourd'hui, aux profils plus jeunes et diversifiés, en particulier féminins.

Mme Michèle Peltan rappelait ensuite les grands axes du projet de la section : inscrire l'ANMONM dans la société d'aujourd'hui et conforter nos effectifs, avec pour grands objectifs : - développer et faire rayonner l'ANMONM en Vendée, promouvoir et transmettre à la jeunesse les valeurs de la République, conjuguer tradition et modernité au sein d'une section fraternelle et solidaire.

Elle revint alors sur ce grand moment que fut la manifestation du 60^{ème} anniversaire de l'Ordre National du Mérite, organisée le 9 novembre 2023 au Cyel en partenariat avec la ville de La Roche-sur-Yon, avec la cérémonie officielle devant la stèle de l'ONM au square Simone Veil, la conférence de **Me Michel Poignard**, avocat, maître de conférences à Sciences-Po Paris, les témoignages de 5 de nos adhérents et la mise à l'honneur de la jeunesse avec la superbe prestation de l'orchestre des élèves du conservatoire.

Puis, évoquant le 60^{ème} anniversaire de l'ONM au plan national, le 1^{er} décembre 2023, elle rappelait la tenue du colloque au Palais du Luxembourg à Paris, - à la préparation et au déroulement duquel elle avait participé à titre de secrétaire générale nationale – avec les interventions du Général d'Armée **François Lecointre**, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et de l'ONM sur le thème « un ordre ancré dans la République : l'esprit de la réforme de 1963 », celle de **M. Hervé Gaymard**, ancien ministre, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques sur « la prescience gaullienne : un nouvel ordre républicain comme nouveau ciment

de la Nation » et celle de **M. Xavier Darcos**, ancien ministre, chancelier de l'Institut de France sur « Ecole et Nation, creuset de la République ».

Un grand moment pour les participants à notre AG fut alors la diffusion de la vidéo enregistrée tout spécialement pour le 1^{er} décembre par **William Christie**, Grand' Croix de l'ONM, claveciniste et chef d'orchestre installé à Thiré, membre de l'académie des Beaux-Arts, fondateur de l'ensemble de musique baroque « Les Arts Florissants » et du concours « Le jardin des voix », interviewé par l'une de ses anciennes élèves, **Mme Emmanuelle de Negri**, soprano, afin de témoigner de ce que cette décoration de l'Ordre National du Mérite représentait pour lui et de l'exigence de transmission vers la jeunesse.

Cette manifestation du 60^{ème} anniversaire de l'ONM à Paris fut aussi l'occasion de distinguer notre section de Vendée pour l'organisation de sa soirée de solidarité en direction du SDIS, en octobre 2022 à La Roche-sur-Yon, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de l'ANMONM en lui décernant – ainsi qu'aux sections du Tarn et de la Martinique - un trophée conçu et réalisé par les élèves d'un lycée professionnel du Rhône.

Enfin, ce même jour, la jeune **Jessica Clément**, originaire de Montaigu-Vendée, récompensée au plan départemental par notre section en 2022 lors de notre AG de Moutiers-les-Mauxfaits, recevait son prix national du civisme décerné à titre individuel pour avoir sauvé de la noyade **Mme Lucette Chauveau**, nonagénaire, tombée accidentellement dans un plan d'eau. **Jessica** eut l'honneur, le soir du 1^{er} décembre 2023, de raviver la flamme du tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe aux côtés du **Général Lecointre**, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite et de notre Président National, **Patrick Sandevor**.

En conclusion de son rapport moral, **Michèle Peltan** évoquait la décision du CA national de l'ANMONM d'inscrire son action en 2024 dans le thème « Sport, Jeunesse, Handicap », à décliner au plan national et dans les départements, et précisait que la section réfléchissait actuellement à organiser une manifestation en Vendée dans les mois qui viennent. Elle signalait à notre attention la réalisation d'une œuvre originale illustrant ce thème, suite à la commande du CA national, par **Yves Missaire**, peintre, compagnon d'Ille-et-Vilaine, utilisée dans nos documents de communication.

Puis, vint le moment de la mise en lumière de valeurs fondamentales de notre association : L'Engagement et la Mémoire.

La section JSP du Pays des Deux Lays reçoit le Prix de l'Engagement Citoyen :



Appelés par **Mme Michèle Peltan**, les 17 jeunes garçons et jeunes filles de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Pays des Deux Lays accompagnés de leur formateur vinrent se placer à la tribune aux côtés de **Mme Bérangère Soulard**, vice-présidente du Conseil Départemental, Présidente de la communauté de communes du pays de Pouzauges, présidente du CA du SDIS, du colonel **Philippe Raison**, directeur-adjoint du SDIS représentant le Contrôleur Général **Matthieu Mairesse**, de **M. Loïc Percheron**, président de l'ADJSP 85, du lieutenant **Cyril Robin**, chef de centre d'intervention et secours de Chantonay, de M. le sergent **Antoine Soulard**, responsable de la section des JSP de Chantonay.



Après que **Mme Michèle Peltan** ait rappelé l'existence de la convention de partenariat signée entre la section ANMONM de Vendée et l'ADJSP 85 et l'objectif du Prix de l'Engagement Citoyen, après l'intervention de **Mme Bérangère Soulard** encourageant ces jeunes et les félicitant de leur engagement, la section JSP se voyait remettre le diplôme du prix de l'engagement citoyen, chaque jeune recevant pour sa part une médaille. MM. **Nicolas FROUIN** et **Philippe Borleteau**, représentants du Crédit Mutuel Océan, partenaire de notre section, remirent à chaque jeune JSP un sac de sport garni.

L'association Le Cloucq Michelais reçoit le Prix de l'Initiative Mémoirelle :



Le prix de l'initiative mémoirelle vise à faire la promotion des initiatives remarquables relevant du domaine de la mémoire, et c'est précisément ce à quoi s'attache l'association « LE CLOUCQ MICHELAIS » présidée par notre ami **Guy Coirier**, porte-drapeau de notre section pour le Sud-Vendée, rappelait **Thérèse Charrieau**. Cette association, dont 4 représentants entouraient leur président, a publié 3 ouvrages « Saint-Michel sous l'occupation », « Mémoire aux Poilus de Saint-Michel-le-Cloucq », « Saint-Michel le Cloucq de l'an 1000 à 1950 », en prépare un quatrième relatif à l'engagement de Michelais durant la deuxième guerre mondiale, mène une action inlassable de restauration de bâtiments composant le patrimoine matériel de la commune : c'est la raison pour laquelle **Mme Michèle Peltan** leur remettait le diplôme du prix départemental de l'initiative mémoirelle, accompagné d'un chèque de 500 €.

La médaille d'honneur de l'ANMONM décernée à deux fidèles membres de notre comité de section : Guy Rabeau et Claude Monory.



En reconnaissance et remerciement du dévouement de ces deux compagnons ayant tout récemment quitté le comité de section, **Mme Michèle Peltan** eut le plaisir de remettre à **Guy Rabeau**, après avoir rappelé sa longue carrière de porte-drapeau départemental, la médaille d'honneur de l'ANMONM gravée à son nom. Notre compagnon **Claude Monory**, totalisant 15 années de participation au comité de section et n'ayant pu être présent pour raison de santé, se verra remettre la sienne prochainement.

La parole fut alors donnée aux personnalités :

Mme Isabelle Moinet, Maire, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, après avoir salué en premier lieu la section locale des Jeunes Sapeurs-Pompiers, remerciait chaleureusement notre section d'avoir choisi Chantonay pour y tenir son AG, ses remerciements visant les valeurs humanistes portées par l'ANMONM : le dévouement, le courage, le dépassement de soi. Devant notre assemblée, elle tint à saluer la mémoire de **M. Dominique Soulard**, chef d'entreprise décédé en 2022, et qui fut notre compagnon. Qui sont ces décorés ? poursuivait-elle : des hommes et des femmes au parcours ordinaire mais qui se sont efforcés de donner le meilleur d'eux-mêmes en s'engageant. L'engagement est contagieux et chacun détient la responsabilité particulière de s'engager. Nous devons y travailler, tout particulièrement en direction de l'enfance et de la jeunesse et c'est dans cet objectif qu'elle a fait de l'accès à la lecture publique un axe fort de son mandat. Citant le **Général de Gaulle** selon lequel « La France ne peut être la France sans la grandeur » elle terminait sur cet appel « engageons-nous pour bâtir ensemble cette société de l'engagement que nous souhaitons tous ».

M. Maxence de Rugy, représentant le Président du Conseil Départemental **Alain Leboeuf**, dit sa satisfaction de se retrouver parmi les forces vives militaires et civiques et transmettait le soutien du Département de la Vendée aux actions de notre section pour le développement des valeurs de citoyenneté, civisme et civilité tout particulièrement auprès des jeunes. L'engagement, sans lequel il n'y a pas d'enracinement, est une valeur précieuse pour créer du lien social et les travaux de la section, qui s'attachent à relier le niveau local au niveau national, lui donnent du sens. Admirant le souci de la transmission et du passage de témoin, il souhaitait plein succès à nos travaux en direction de la jeunesse qui a besoin de points de repère pour qu'elle puisse trouver son chemin d'espérance.



M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, Président d'honneur de notre section, remercia de leur présence à ce rassemblement Mme le Maire, l'ensemble des autorités civiles et militaires, ainsi que notre section pour les actions qu'elle mène en direction de la jeunesse à travers les établissements scolaires et les Jeunes Sapeurs-Pompiers. Il salua tout particulièrement la mise en valeur de l'engagement et le travail de transmission dans ce monde troublé. Il se dit particulièrement touché par le visionnage du témoignage de William Christie, à la décoration duquel il avait assisté à Paris, insistant sur la nécessité de transmettre. Evoquant les nominations, il se dit convaincu qu'il était nécessaire d'accroître le nombre de décorés pour répondre notamment à l'appel du Général **François Lecointre**, Grand Chancelier, devant les préfets pour que soient proposés des candidats à l'Ordre National du Mérite incarnant cette valeur de l'Engagement. A ce sujet, il remercia notre section d'avoir désigné un interlocuteur de ses services pour la présentation de candidatures. Il conclut : « Vous êtes un des repères, Vive la section de Vendée de l'ANMONM, Vive la France ! »



Puis ce fut la remise de cadeaux et, après avoir remercié tout particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Chantonnay ainsi que notre webmaster **Michel Montalétang**, **Mme Michèle Peltan**, remettait alors à **Mme Isabelle Moinet** la médaille de l'ANMONM gravée à son nom et à la date de l'AG ainsi qu'un bouquet de fleurs présenté par Michel Montalétang.

A **M. Maxence de Rugy** et à **M. Gérard Gavory**, Préfet, elle remit un exemplaire de l'ouvrage « Le Collège Herriot de La Roche-sur-Yon, creuset de la résistance au cœur de la Vendée 1898-1998 », fruit du travail d'élèves de 3^{ème} du collège Edouard-Herriot de La Roche-sur-Yon avec leur professeur d'Histoire-Géographie **M. François-Xavier Basset**, lauréats du prix départemental de la Mémoire 2023.

L'assemblée entonna alors « La Marseillaise » avant de rejoindre le Monument aux Morts mobile, mis à disposition par l'UNC, installé devant la salle pour le traditionnel dépôt de gerbes. A l'issue de cette cérémonie, le vin d'honneur offert par la Municipalité était servi dans la partie salle des fêtes de l'équipement.



69 convives participaient au banquet de clôture servi par le traiteur **Ludovic Hayès** de Mouilleron-le-Captif, animé par les musiciens **Jean-Claude Béranger** et **Olivier Rousseau**.

Thérèse Charrieau

CLAUDE MONORY ET GUY RABEAU ONT REÇU LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ANMONM

N'ayant pas pu être présent le 13 avril 2024 lors de notre AG à Chantonnay, notre compagnon Claude MONORY – qui a été membre du comité de section de 2009 à 2024 – a reçu sa médaille d'honneur de l'ANMONM, gravée à son nom, le 24 mai dernier, dans les jardins du Quai Poey d'Avant à Fontenay-le-Comte.

Guy Rabeau l'a également reçue (voir le compte-rendu de notre assemblée générale page 17).



Félicitations à nos compagnons pour leur fidélité et leur dévouement.

Thérèse Charrieau

REMISE DE L'INSIGNE D'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME MICHÈLE PELTAN

21 MAI 2024



ALLOCUTION DE MONSIEUR PATRICK SANDEVOIR PRESIDENT NATIONAL DE L'ANMONM

Vous aviez raison, Monsieur le Préfet, de m'indiquer lors de notre première rencontre que lorsque l'on vient en Vendée, comme le département est attachant, on y revient... et c'est la troisième fois en 18 mois que j'ai le plaisir d'y revenir.

Je ne voudrais pas prendre la place du parrain, Monsieur le Préfet, en cette soirée mais rappeler les raisons pour lesquelles Madame Michèle Peltan, reçoit aujourd'hui l'insigne d'Officier de l'ONM. Permettez-moi de rajouter quelques mots.



Michèle Peltan appartient à cette catégorie des excellentes présidentes de section. Vous tous, savez autant que moi, mieux que moi, les actions qu'elle mène avec le soutien de son comité. Je garde en mémoire, les deux précédentes rencontres de 2023, l'assemblée générale puis la commémoration des 60 ans de l'ONM ici à La Roche-sur-Yon. Ce fut l'une des plus belles cérémonies des 60 ans à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister : une belle participation, la présentation du parcours de nouveaux compagnons, la présence de jeunes et l'orchestre du conservatoire. Ce fut une magnifique soirée.



Michèle Peltan a rejoint en 2019 le conseil d'administration de notre association et elle assume aujourd'hui la responsabilité de secrétaire générale. Outre son activité administrative, elle est pour le président que je suis, d'un excellent conseil, plaçant toujours l'intérêt général au-dessus des querelles partisans et veillant à ce que les aléas du quotidien ne débordent pas sur la quintessence de notre raison d'être : faire briller notre Ordre, assurer la transmission de nos valeurs à savoir la citoyenneté, le civisme, le devoir de mémoire et notamment chez les jeunes... Merci Michèle pour ton action. Je t'assure de mon soutien indéfectible.

Je suis particulièrement heureux de cette promotion au grade d'Officier de l'ONM largement méritée.

Retranscription par Michel Montalétang

DISCOURS DE MONSIEUR GÉRARD GAVORY PRÉFET DE LA VENDÉE

Après avoir salué le Président Sandevair en lui renouvelant ses souhaits de bienvenue, salué Monsieur le maire de La Roche-sur-Yon, Président de l'Agglomération, les nombreux compagnons de l'ANMONM, les membres de la Légion d'Honneur, le mari de Madame Peltan et les différentes personnes présentes, Monsieur le Préfet prononce le discours suivant :



C'est avec un très grand plaisir que nous sommes aujourd'hui réunis afin de vous remettre, Mme PELTAN, les insignes d'Officier de l'Ordre National du Mérite.

Une telle cérémonie revêt toujours une dimension particulière. Moment de reconnaissance par l'État de votre investissement personnel et professionnel, c'est aussi un instant d'émotion que nous partageons avec vous.

Avant de dérouler votre trajectoire, votre parcours exemplaire, toujours au service des autres, des territoires et de la collectivité, je tiens à souligner le dynamisme qui vous porte et qui guide votre action. J'ajouterais votre opiniâtreté. Impliquée, disponible, efficace, vous faites toujours preuve d'un investissement sans faille dans vos différentes fonctions.

Permettez-moi maintenant de déclinier quelques faits majeurs de ce parcours d'une incontestable richesse.

Née à Mansle, en Charente, vous avez suivi un cursus littéraire et obtenu le CAPES, avec mention, en 1972.

Ce diplôme vous a ouvert les portes de l'enseignement, et, professeur de lettres classiques en 1973, vous êtes nommée principale de collège en 1981. Puis, en 1996, vous devenez proviseur du lycée Édouard Branly à La Roche-sur-Yon, établissement réputé pour sa filière hôtelière.

Vous avez su, au fil des ans, mettre vos compétences au service de l'Education Nationale et de la formation continue. Et les différentes distinctions qui vous ont été remises, chevalier puis officier des Palmes académiques, chevalier de l'Ordre national du mérite, soulignent votre engagement inlassable.

Et vous étendez vos contributions en vous impliquant dans de nombreuses activités, je n'en citerai que quelques-unes : vous devenez membre de l'équipe « intervention conseil » de la Mission académique de formation des personnels de l'Éducation Nationale de Nantes, mais également membre des jurys du concours national de recrutement des personnels de direction des lycées et collèges.

Vous vous engagez au sein de la section de la Vendée du bureau de l'Association jeunesse et entreprises et de l'Association française des lycées hôteliers et de tourisme pour faire évoluer cet enseignement.

Votre volonté de transmettre et votre engagement vous ont conduite à évoluer vers de nouvelles fonctions.

Ainsi, en 1998, vous êtes élue conseillère régionale des Pays-de-la-Loire. Vous exercerez ce mandat pendant près de dix ans.

De votre contribution, dense et qualitative, je retiens que vous exercez alors des fonctions qui vous destinent notamment à travailler pour la formation des jeunes. Votre action et votre participation en lien avec les entreprises régionales ont très largement contribué au formidable développement de l'apprentissage auprès des jeunes. Aujourd'hui, plus de huit jeunes sur dix en apprentissage dans la région trouvent un emploi directement à l'issue de leur formation.

Sous votre impulsion, de nombreuses formations ont également été créées, en particulier en lien avec les chambres consulaires et les Maisons familiales rurales qui jouent un rôle essentiel dans le département. Vous avez, par ailleurs, veillé à établir des filières complètes permettant l'obtention du CAP ou du BEP, puis de poursuivre vers le BAC professionnel et les études supérieures. Cette conception de l'apprentissage favorise l'émergence d'un système de la seconde chance pour les jeunes.

Vous devenez, en 2001, conseillère générale du canton sud de La Roche-sur-Yon. Vos initiatives ont été riches pendant votre mandat, et je souligne en particulier votre implication dans trois dossiers fondamentaux, pour la ville de La Roche-sur-Yon comme pour le Département.

D'abord, la rénovation des collèges avec la difficile gestion des collèges du centre de La Roche-sur-Yon.

Ensuite, sur les désenclavements ferroviaires et routiers des territoires vendéens, facteur d'attractivité et de compétitivité territoriale.

Enfin, le Haras de la Roche-sur-Yon. Vous avez œuvré pour la conservation de ce patrimoine et la valorisation à la fois de ce site remarquable et contribué à la valorisation de la filière cheval en Vendée qui est elle aussi très importante.

Vous êtes également membre de l'association des membres de l'ordre des Palmes académiques, et de l'association nationale des membres de l'Ordre national du mérite. En 2017, vous êtes élue présidente de la section de Vendée et vous portez alors le déploiement de nombreux projets. Puis, en 2021, vous devenez secrétaire nationale.



Sous votre présidence en Vendée, ont été développées plusieurs actions :

- *la création du site internet de la section et en 2018, l'installation et l'inauguration de la stèle de l'Ordre National du Mérite dans le square Simone Veil à la Roche-sur-Yon, après négociation avec la municipalité.*
- *la négociation et la signature de la convention départementale de partenariat avec les jeunes sapeurs-pompiers de Vendée en 2021 visant la mise en place du prix de l'engagement citoyen.*
- *la solidarité et l'entraide en direction des personnes âgées avec la mise en place de la veille téléphonique permanente pendant toute la durée des confinements.*
- *le développement des actions en faveur de la jeunesse :*
 - *Le prix du civisme, où des actes de bravoure de jeunes vendéens sont mis à l'honneur non seulement au plan départemental mais aussi au plan national. En 2017, un jeune vendéen de Vairé reçoit le 2e prix national pour avoir sauvé un jeune vacancier de la noyade. En 2022, 1er prix national est accordé à une jeune fille vendéenne de Montaigu ayant sauvé une personne âgée de 92 ans de la noyade,*
 - *Le prix de l'Education Citoyenne, en partenariat avec l'Inspection Académique et la Direction de l'Enseignement Catholique, mettant en valeur de nombreuses actions mises en œuvre par les élèves et les équipes éducatives reconnues tant au plan départemental qu'au plan national.*
 - *L'organisation de la manifestation du 20 octobre 2022 à l'occasion du 50e anniversaire de l'ANMONM, en partenariat avec le Rotary club de La Roche-sur-Yon, au profit de l'opération Pompy du SDIS (attribution d'un don à hauteur de 2 000 €),*
 - *La cérémonie vendéenne à l'occasion du 60e anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite.*

Je ne peux terminer la reconstitution de ce parcours exceptionnel sans tirer le fil rouge de ce qui a prévalu depuis le début : servir et être au service de, diffuser et promouvoir, construire et avancer.

La République sait ce qu'elle vous doit et la cérémonie d'aujourd'hui est là pour nous le rappeler.

Mme PELTAN, vos qualités : dévouement, don de soi et intégrité, que vous avez démontrées en de nombreuses circonstances, font de vous un exemple.

J'ai l'immense honneur aujourd'hui de récompenser une citoyenne remarquable aux éminents mérites en vous remettant l'insigne d'Officier de l'ordre national du Mérite.

**ALLOCUTION DE MADAME MICHÈLE PELTAN
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE NATIONALE DE L'ANMONM
PRÉSIDENTE DE LA SECTION DE VENDÉE**

*Monsieur le Préfet,
M. le Président national de l'ANMONM,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Chers Compagnons,
Chers amis,*



Je tiens tout d'abord, M. le Préfet, à vous exprimer, du fond du cœur, ma profonde gratitude pour avoir accepté de me remettre ces insignes d'officier de l'ONM et d'organiser cette cérémonie ici à l'hôtel de la Préfecture.

Merci aussi pour votre écoute et votre attention qui m'ont réconfortée quand vous m'avez appris vous-même que vous étiez contraint de reporter la date de la cérémonie.

J'associe à mes remerciements Mmes Lydia Duval et Isabelle Geay pour leur collaboration et leur disponibilité dans l'organisation de cette manifestation.

Je veux aussi remercier très chaleureusement le Président national de l'ANMONM, Patrick Sandevor, venu spécialement de Paris et repartant demain matin qui a bousculé son agenda pour être parmi nous ce soir. Merci cher Patrick, tu sais quel prix j'attache à ta présence en cette circonstance.

Permettez-moi enfin de vous remercier très sincèrement, chacune et chacun, de votre présence à ce moment important pour moi et que j'ai souhaité partager avec vous.

J'y vois aussi une marque de reconnaissance de notre section de Vendée de l'ANMONM et de l'action que nous menons ensemble au service des Vendéennes et des Vendéens et plus particulièrement des Jeunes.

En tant que secrétaire générale nationale, j'aurais pu organiser cette cérémonie de remise d'insigne à Paris. J'ai volontairement choisi de le faire en Vendée, là où pour moi tout a commencé, où je suis désormais enracinée, où j'ai fait l'essentiel de ma carrière, et où j'ai eu l'honneur de représenter les Vendéennes et les Vendéens à la Région, au Département et à la Ville de la Roche sur Yon. C'est en Vendée que je puise aujourd'hui encore mon énergie pour mon engagement au sein de l'ANMONM.

Je veux, à cet instant, vous remercier de vos propos, à mon égard, M. le Préfet, qui, je dois le dire, ont mis quelque peu à mal ma modestie ! Et je ne suis pas sûre de mériter autant d'éloges. J'ai simplement rempli ma mission !

Pendant la dizaine d'années qui viennent de s'écouler, depuis mon retrait de la « Res Publica » je me suis investie, avec la même foi, la même conviction, le même enthousiasme que je l'avais fait précédemment dans mes responsabilités de proviseur et mes engagements d'élue, dans la gouvernance de l'ANMONM d'abord comme présidente de la section de Vendée puis en tant qu'Administratrice nationale et secrétaire générale avec un objectif : servir et continuer d'être utile.



Faisant mienne cette pensée d'Antoine de Saint-Exupéry qui écrit, dans Terre des Hommes : « Être homme c'est être responsable, c'est sentir qu'en posant sa pierre on contribue à bâtir le monde » modestement et à ma place, mais avec détermination, j'ai essayé de poser ma pierre, le plus solidement possible, sans jamais me décourager, même lorsque cette pierre a parfois eu tendance à ressembler à celle de Sisyphe.

Toute action humaine étant par essence imparfaite et limitée, j'ai connu dans ma vie personnelle, professionnelle et publique, des réussites et des échecs, des jours lumineux et des temps plus sombres. J'ai connu des moments de doute, que seule une foi indéfectible dans les valeurs inculquées par mes parents et mes maîtres, m'a permis de surmonter. J'ai en cet instant une pensée très émue pour eux. J'espère qu'ils me voient de là où ils sont...

Ce sont ces valeurs d'humanisme, de tolérance, d'altruisme, d'engagement que je continue de mettre en pratique et de transmettre aujourd'hui encore à nos jeunes en ayant toujours à l'esprit que la valeur de l'exemple est plus forte que celle du simple verbe. Le général de Gaulle disait : « Les grandes choses se font par la valeur des hommes bien plus que par les textes ».

J'ai eu la chance de croiser sur mon chemin des femmes et des hommes de grande valeur voire d'exception qui marquent une existence ; ils m'ont permis d'élargir le champ de mon action par l'engagement dans la vie publique, ils m'ont fait confiance, auprès d'eux j'ai beaucoup appris et c'est aussi grâce à eux que je suis ici ce soir pour recevoir cette distinction.

Vous me permettrez d'avoir une pensée toute particulière pour mon mari André qui m'a supportée – dans tous les sens du terme -et ça n'est pas toujours facile...

et pour ma fille Bénédicte et mes petits-fils Pierre et Jules, qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui.

Je me reconnais pleinement dans les valeurs portées par l'Ordre national du Mérite mais aussi dans l'essence même de cet ordre moderne, universel, créé par le général de Gaulle en 1963 – dont nous avons commémoré le 60ème anniversaire l'an dernier- destiné à reconnaître les mérites distingués d'hommes et de femmes plus jeunes, militaires et civils, dans la diversité de leurs origines, sociales, professionnelles et philosophiques.

Il revient à l'ANMONM de faire de cette diversité une force et une richesse en fédérant les énergies au service du Bien commun.

C'est le sens de mon engagement tant au plan départemental que national.

Je reçois cette promotion dans l'Ordre national du Mérite avec une certitude très forte : l'obligation de continuer à témoigner demain de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

Je la reçois aussi avec beaucoup de modestie et d'humilité et je la partage avec mes compagnons du comité de section de Vendée et du Conseil d'Administration de l'ANMONM : ils en ont toute leur part !

Il nous appartient, à travers notre exemple et nos actions, de faire rayonner les valeurs de la République et de les transmettre à la Jeunesse pour laquelle nous devons être des « passeurs de sens ».

Dans un contexte de tensions nationales et internationales, dans une société de plus en plus « archipélisée » pour reprendre la formule de Jérôme Fourquet, en perte de repères et de boussole, où l'on confond souvent égalité avec égalitarisme, où l'uniformité tend à remplacer le mérite, il y va aussi de la défense de notre Pacte républicain.

Les décorés des ordres nationaux, Légion d'honneur et Ordre national du Mérite doivent être au premier plan comme relais, témoins et acteurs dans la Cité au service d'une certaine idée de ce qui fait Société, Nation et Fraternité.



Je terminerai en citant Albert Camus dont la pensée est plus que jamais d'actualité. Il disait, en 1957 à Stockholm, alors qu'il recevait le Prix Nobel de littérature : « Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse ».

Je vous remercie.

DANIELLE LIAIGRE NOMMÉE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Maire de la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay de 2001 à 2014, Madame Danielle Liaigre a été nommée chevalier de l'ordre national du mérite par décret du Président de la République du 24 novembre 2021.

Cette distinction vient récompenser son parcours et son engagement au service de la collectivité. Au cours de ses 37 années au service des habitants, elle a porté notamment trois grandes politiques : pour l'enfance et la jeunesse avec la maison de l'enfance, le grand âge avec le plan « Bien vieillir sur Terres de Montaigu » qu'elle a conduit en tant que vice-présidente du CIAS et l'urbanisme avec un programme de renouvellement urbain ambitieux pour le centre-bourg.

Les élus de la commune évoquent « *une femme d'exception avec de grandes qualités : pragmatisme, ambition, empathie, créativité, courage, détermination... Sans oublier sa fibre sociale, son sens de l'écoute et de l'attention aux autres, en veillant en permanence à créer du lien social et au bien vivre ensemble* ». La remise de cet insigne a été effectuée vendredi 8 novembre, par Etienne le Maigat, directeur de l'offre de soins ARS Pays de la Loire en présence d'Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu, des élus et agents qui ont œuvré avec elle, de ses anciens collègues formateurs à l'institut de Meslay, sans oublier tous les membres de sa famille.

Cet article est paru dans le journal de Montaigu-Vendée, Terres-de-Montaigu et a été retranscrit dans son intégralité par Michel Montalétang. La manifestation s'est déroulée en présence de Madame Michèle Peltan, présidente de l'ANMONM Vendée et de Philippe Potier, porte-drapeau.

Madame Danièle Liaigre est décédée le mardi 14 janvier 2025. Sa sépulture s'est déroulée le vendredi 17 janvier à 14 heures 30 en l'église de Saint-Hilaire-de-Loulay de Montaigu-Vendée.

SOIRÉE TABLE RONDE
« SPORT, JEUNESSE, HANDICAP – MÉRITE & ENGAGEMENT »
LYCÉE ÉDOUARD BRANLY A LA ROCHE-SUR-YON
14 OCTOBRE 2024

A.N.M.O.N.M.
Section de Vendée



Soirée table ronde
Sport, Jeunesse, Handicap - Mérite & Engagement

Animée par notre compagnon Daniel Biron, ancien journaliste



Antoine Guérin, proviseur du lycée nous accueille chaleureusement et présente rapidement son établissement. Des élèves et leurs professeurs de sport sont dans la salle.



Michèle Peltan, présidente de l'ANMONM Vendée, présente la genèse et le déroulement de la soirée. Celle-ci fait suite aux Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 qui ont été magnifiques et nous ont enchantés. Cette table ronde se veut être une soirée dédiée au sport des valides et des handicapés et aux sportifs vendéens de haut niveau en souhaitant que les valeurs du sport inspirent nos actions associatives.



Pour introduire, un film prêté par le Conseil Départemental nous présente tous les champions vendéens dans des disciplines variées.

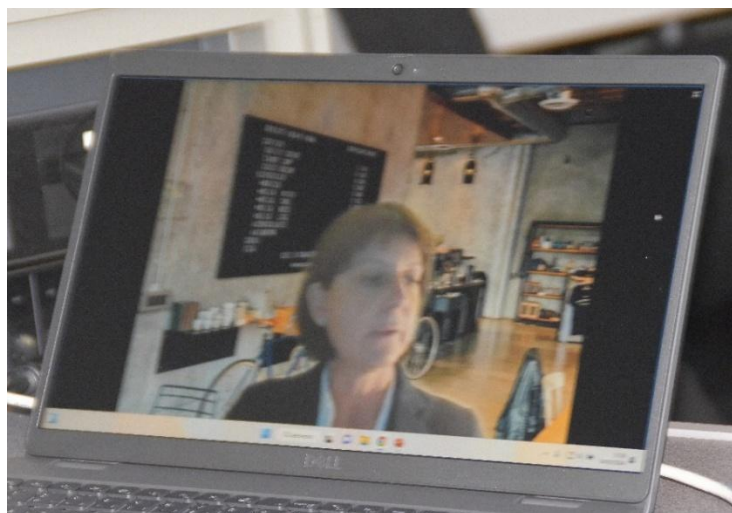
Daniel Biron, animateur de la table ronde, prend la parole en déclinant les différents aspects du sport, dans la vie personnelle, sociale et professionnelle, dans le domaine éducatif et scolaire et dans la vie des sportifs de haut niveau.



Il débute l'animation de la table ronde en donnant la parole aux institutionnels avec **Elisabeth Farina-Berlio**, directrice des services départementaux de l'Education Nationale de Vendée, en visio-conférence avec la salle et première intervenante.

La directrice académique rappelle la place du sport dans l'Education Nationale couvrant les différents temps de l'enfant et visant à soutenir la santé physique et le bien-être des élèves.

Elle nous rappelle la réussite du parcours de la flamme olympique en Vendée en juin et le voyage d'élèves qui sont allés avec leur établissement aux Jeux Paralympiques en septembre.



Elle cite en exemples le dispositif mis en place pour l'apprentissage de la natation dans les écoles et collèges, les sections sportives scolaires et les parcours d'excellence de certains élèves.



Bérangère Soulard, présidente de la commission Sport au Conseil Départemental avec un budget de 5,6 millions d'euros décline les différentes formes d'intervention de la collectivité territoriale qu'elle représente :

- L'aide aux structures et aux équipements sportifs,
- L'aide à la formation des encadrants,
- L'aide aux organisateurs de manifestations sportives,
- La défense des valeurs du sport,
- L'accompagnement du sport de haut niveau comme l'équipe cycliste Total Energie de Jean-René Bernaudeau,



- Le suivi de 700 sportifs et du Team Sport Vendée,
-
- La collaboration avec l'Education Nationale et celle très étroite avec le président du Comité Départemental Olympique.

Jean-Philippe Guignard, président du CDOS, précise qu'il existe des fédérations pour chaque sport en lien avec le ministère des sports. Il est donné délégation au CDOS pour fédérer les comités sportifs vendéens qui sont au nombre de 60 dont 30 qui adhèrent au comité olympique et sont logés à la Maison des Sports, partageant ainsi les préoccupations et objectifs qui sont les leurs. Tout se fait en lien avec le conseil départemental.



L'échelon départemental est celui de la proximité ce qui permet d'être efficace. Le Team Sport Vendée est une belle réussite avec de nombreux sportifs de haut niveau... qui participent à des compétitions européennes voire mondiales.

Hugues Rays, président du comité départemental handisport 85, précise que 25 sports pour les personnes souffrant d'un handicap moteur et sensoriel, sont pratiqués en Vendée. Le rôle du

comité est de promouvoir la pratique du handisport sur le territoire et d'accompagner les clubs pour la formation des éducateurs. Les difficultés principales sont dues aux lieux de résidence des sportifs, éparpillés sur tout le territoire vendéen.

Il y a 200 licenciés vendéens en handisport. Un agent de développement a été engagé pour aider à la pratique du sport par le plus grand nombre possible de personnes en situation de handicap, ce qui est très difficile en territoire rural. Il existe aussi une fédération du sport adapté pour le handicap mental, psychique et cognitif.



Daniel Biron introduit la seconde table ronde qui accueille trois sportifs de haut-niveau.



Emma Louineau, vice-championne de France de VTT Trial 2023 – 2024 – porteuse de la flamme olympique 2024 sur le Gois à Noirmoutier

La sportive se présente. Elle a 21 ans, est étudiante en master de psychologie à Nantes, sportive de haut niveau en VTT Trial depuis 7 ans dans une discipline de la fédération française de cyclisme. Elle a suivi ses frères qui pratiquaient le VTT au sein du club de Saint-Hilaire de Riez. Ses premières compétitions en école de vélo ont commencé à l'âge de six ans. Elle a été sélectionnée pour les jeux mondiaux de la jeunesse en Trial à 14 ans avec le maillot de l'équipe de France.



Pour maintenir son niveau elle s'entraîne tous les soirs avec son père d'où une progression rapide. L'emploi du temps est parfois compliqué avec celui de l'université d'autant qu'il faut se libérer pour les compétitions. Elle indique qu'elle a un préparateur mental qui l'aide à atteindre ses objectifs avec lequel il y a lieu de décomposer ce que c'est que de gagner, quelles sont ses intentions de course. Le travail est d'abord technique bien évidemment.

L'engagement sportif n'est pas tout à fait une vie normale et on dispose de peu de temps libre, on a moins le temps de voir ses amis. Son premier supporter est son père.

Olivier Chateigner, ancien pongiste handisport, 52 ans, 3 JO (2 médailles d'or, 2 d'argent), 4 championnats du monde (1 médaille d'or, 1 d'argent, 2 de bronze), 11 championnats d'Europe (3 médailles d'or, 3 d'argent, 5 de bronze). Dernier relayeur de la flamme paralympique 2024 à La Roche-sur-Yon. Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite.



Olivier Chateigner a eu un accident à deux ans et demi et a perdu une jambe. Doté d'une prothèse, il a toujours voulu vivre comme tout le monde. Il a découvert le tennis de table dans son enfance et a demandé à disposer d'une table. Il a commencé à jouer au club de Treize-Septiers avec les valides. Puis il a choisi un club plus important pour progresser, celui de Romagne en Maine-et-Loire. Son rêve de compétiteur s'est réalisé avec sa participation aux championnats

de France. Pour être aidé afin d'aller aux JO d'Atlanta en 1996, il a sollicité le président du Conseil Général.

Lorsque l'on se prépare pour aller aux JO, il faut travailler dur et sans relâche, il faut du temps et des moyens. Il faut trouver un sparring-partner. Il faut être détaché de son travail à certaines périodes.

Il fonctionnait avec son entraîneur sans autre intervenant de manière intensive. L'environnement familial était à l'écoute ainsi qu'un comité de soutien. Il devait gérer les échecs et repartir et taire ses objectifs pour éviter la pression. En pleine période de compétitions, il pouvait ne travailler qu'à mi-temps. Le soutien des collègues de travail au service des routes du Département comptait beaucoup et le bien-être au travail avec d'autres objectifs était important.

Il a arrêté sa carrière de haut-niveau en 2008 et continué à jouer avec des valides jusqu'en 2019. Désormais, il a comme objectif de jouer en vétéran et a repris au club de La Génétouze. Son premier supporter c'était la famille. Aujourd'hui ce sont ses enfants.

Gaëtan Menguy, Tennis-fauteuil, 41 ans, 19^{ème} mondial – 2 sélections olympiques – Tokyo 2000 et Paris 2024 – 51 titres internationaux (simple et double).

Champion de tennis-fauteuil, Gaëtan Menguy vit et s'entraîne à Saint-Hilaire de Riez. Il travaille à Brem-sur-mer au sein de la société Ome. Il a une fille de 12 ans. Il est devenu paraplégique suite à un accident de moto-cross en 2004. Il a acquis le goût de la compétition d'abord avec le basket découvert en centre de rééducation. Il pratique le tennis-fauteuil depuis 2009.



Son équilibre s'articule autour des quatre axes suivants : famille/travail/sport/handicap. Sa réussite est due au maintien de cet équilibre fondamental dans sa vie, l'épanouissement dans la vie familiale et professionnelle lui permettant de gérer le sport et son handicap. Il est plein de gratitude pour son employeur. Il est cadre et a besoin de travailler pour être bon dans son sport. La moitié de l'année est consacrée aux compétitions.

Gaëtan Menguy est accompagné par un entraîneur et un préparateur mental pour la gestion des émotions. La réussite c'est se dire peu importe ce qui arrive, accueillir ses émotions et en faire un moteur.

Il pense qu'il lui reste encore deux ans de carrière sportive pour rejoindre le top 8 mondial avec beaucoup de tournois nationaux et internationaux à jouer. Il n'aspire pas a priori à participer aux JO de Los Angeles dans quatre ans. Il précise que participer aux JO génère une très grosse pression.

Aujourd'hui ses premiers supporters sont sa femme et sa fille.

Il a connu le coaching de Yannick Noah pour les JO Paris 2024 et a beaucoup apprécié car il s'investit à fond et ne travaille qu'avec l'humain.



François Charlottin, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de Vendée, apporte une conclusion à cette soirée rappelant que le sport est un enjeu d'intérêt public avec deux grands pôles, le sport pour tous et l'élite du sport de haut niveau, celui que nous venons de découvrir grâce aux intervenants de cette belle table ronde.

En cette année 2024, les Jeux Olympiques et paralympiques ont été une grande cause nationale et on ne peut qu'espérer que l'esprit des Jeux perdure. Le sport véhicule des valeurs d'engagement, de travail, de dépassement de soi, d'esprit collectif et de bénévolat. Bravo à vous sportifs.



Michel Montalétang

REGARDS SUR LA DIPLOMATIE FRANÇAISE DE RICHELIEU À CHARLES DE GAULLE

Conférence donnée par Dominique Souchet (*)

(*) *Diplomate de carrière, Dominique Souchet a été en poste à Pékin, Washington, Moscou, New-York, Rabat et Ottawa. Il a ensuite été maire de Luçon, président de la commission des affaires culturelles et internationales et vice-président du Conseil général de la Vendée, délégué aux questions maritimes de Conseil régional des Pays de la Loire, député au Parlement européen puis à l'Assemblée nationale. Il est président de l'Association des Amis de la cathédrale de Luçon et enseigne la diplomatie à l'ICES (Institut catholique d'études supérieures) à La Roche-sur-Yon.*

C'est devant un auditoire passionné que Dominique Souchet, invité de la section de Vendée, a développé ses analyses sur une des périodes les plus fastes de la diplomatie française, et ce, à travers une approche historique approfondie des principes et des acteurs (ministres et souverains) de la diplomatie réaliste :

- Richelieu et Louis XIII
- Mazarin et Anne d'Autriche
- Vergennes et Louis XVI
- Napoléon et Talleyrand
- De Gaulle et Couve de Murville



Les Traités de Westphalie (1648) posent les fondements de la diplomatie réaliste prônée par Richelieu et Mazarin.

Quels sont les fondements de la diplomatie réaliste ?

- Une politique étrangère est subordonnée aux seuls rapports de forces et réalités géopolitiques. Elle n'est en rien soumise aux idéologies et aux religions

- Elle suppose une volonté politique constante et durable dans le temps
- Elle vise un état d'équilibre entre puissances souveraines, garanti par une puissance dominante qui acquiert une fonction d'arbitrage et de médiation en se détournant de tout gain territorial illégitime (c'est-à-dire non conforme à la défense de ses intérêts vitaux)
- Elle s'oppose à la constitution de tout empire aspirant à une hégémonie sur des puissances asservies ou alignées.

Les traités de Westphalie de 1648 qui mettent fin à la guerre de Trente Ans s'inspirent largement de ces principes. Ils fondent un nouvel équilibre européen garanti par le Royaume de France et constituent un chef d'œuvre diplomatique admiré, en son temps, par Kissinger.

Plusieurs points forts en constituent la clef de voûte :

- L'espace politique allemand est morcelé en plusieurs centaines d'entités de taille et de statut variables
- La puissance autrichienne des Habsbourg est contenue dans des limites négociées sans imposer une humiliation au prix de concessions (notamment territoriales) excessives. Le maintien du Saint Empire Germanique dans la sphère d'influence autrichienne permet de tenir en lisière la Prusse en sa qualité de nouvelle puissance émergente dans le concert européen
- La reconnaissance des Pays Bas en tant que Puissance souveraine permet de réduire l'influence espagnole en Europe du Nord. La Suède et l'Angleterre y perdent des motifs d'interventions en appui aux forces protestantes du Continent.

Le Traité de Paris (1763) remet en cause les équilibres résultant des Traités de Westphalie.

Il consacre, notamment, l'affaiblissement de la France qui perd la plupart de ses territoires sur le continent américain au profit de la puissance maritime anglaise, placée en position d'hégémonie sur les mers, dans un rapport de puissance de 1 à 2, pourtant favorable à la France.

Sur le Continent européen, la Prusse soutenue par l'intelligentsia française étend son champ d'influence, face à une diplomatie française hésitante sur ses options, souvent guidée par l'idéologie ou la pratique trop exclusive de stratégies « indirectes » empruntant au registre de l'ingérence souterraine (anglophilie du Régent et de ses conseillers, engouement des élites françaises pour les « despotes éclairés », prédilection de Louis XV pour la diplomatie secrète, à travers les structures clandestines du Secret du Roi, ...).

Ce bilan calamiteux, au plan de la politique extérieure, s'explique, en grande partie, par le fait que la diplomatie française tant dans les fins que les moyens, a largement tourné le dos aux principes fondateurs de la diplomatie réaliste qui avait trouvé son point d'orgue dans la conclusion des Traités de Westphalie.

Louis XVI et son ministre Vergennes vont remédier à cette situation en opérant un retour à la diplomatie réaliste.

Le Traité de Versailles (1763) restaure l'influence française dans le concert des nations et le retour à l'équilibre « westphalien ».

Vergennes, héritier de Choiseul, est largement gagné aux principes de la diplomatie réaliste.

Dans l'ordre des moyens, il conseille au souverain, Louis XVI, d'appuyer tous les efforts (notamment, ceux du Secrétaire d'Etat Sartine) pour développer la Marine de Guerre française, aux fins de contrer l'hégémonie anglaise sur les mers.

Il renforce l'alliance de la France avec l'Autriche confortée par le mariage dynastique avec Marie Antoinette pour faire contrepoids à l'influence grandissante de la Prusse dans la sphère allemande.

Dans l'ordre de finalités, il s'agit d'infliger une défaite à l'Angleterre pour négocier les conditions d'un nouvel équilibre européen.

Le théâtre d'opérations choisi sera celui de la Guerre d'Indépendance américaine. L'aide française utilisera, dans un premier temps, les canaux de la diplomatie secrète mis au point par Louis XV pour déboucher ensuite sur une intervention directe de la Marine et de l'Armée françaises qui contribuera puissamment à la défaite anglaise dans les colonies américaines.

Le Traité de Versailles de 1763 consacrera la France dans son rôle d'arbitre et de garant de l'équilibre sur le continent européen.

La Révolution française très rapidement remettra en cause cette situation en portant la guerre en Europe sur la base d'un argumentaire clairement idéologique (exporter les principes de la Révolution au prétexte de libérer les peuples).

Le Consulat et l'Empire - Napoléon et Talleyrand – des approches diplomatiques divergentes

Talleyrand est auréolé d'une légende dorée. Elle a fait le bonheur, notamment, d'un dramaturge comme Sacha Guitry qui l'a incarné sous les traits du Diable Boîteux mais l'homme est plus complexe que sa légende.

Il est essentiellement un homme des Lumières et un fastueux seigneur d'Ancien Régime qui va poursuivre l'œuvre de Choiseul et de Vergennes dans le registre des Relations Extérieures. Il est aussi un adepte des diplomaties parallèles et des stratégies indirectes, en rivalité constante avec son ennemi et parfois allié, Fouché ainsi qu'avec les aides de camp de l'Empereur (Lauriston, Savary, Caulaincourt...) chargés de missions diplomatiques spéciales sous le contrôle direct du souverain.

Ses relations avec Napoléon restent bonnes jusqu'à la rupture du traité d'Amiens. Brumairien de la première heure, Talleyrand mise sur les talents de Napoléon, Premier Consul, en qui il voit un nouveau Washington qui ramènerait la paix en Europe, en faisant de la France une puissance d'équilibre, garante d'un nouvel équilibre européen.

Cette option, à l'analyse, restait, néanmoins, très problématique, du fait de l'héritage révolutionnaire qui avait conduit à des conquêtes de territoires, notamment en Italie et en Belgique. Sans politique d'abandon volontaire de ces territoires (option intolérable pour l'Armée et les élites issues de la Révolution), la situation géopolitique créée mettait directement la France, en opposition avec la Maison d'Autriche et le royaume d'Angleterre (question du port d'Anvers).

Par ailleurs, Napoléon, au plan idéologique, comme bon nombre d'hommes des Lumières, était imbu de l'idée d'Empire constitué sur un modèle romain et/ou carolingien. Il découlait de ces conceptions l'idée d'un Système continental édifié au niveau européen, ayant la France pour centre (portée à 110 départements en 1813) dominant un ensemble de républiques sœurs puis de royaumes vassalisés dévolus aux membres de la famille impériale. Cette orientation devait pleinement s'affirmer après la défaite de la Prusse en 1806. Face à l'hostilité de l'Angleterre, un

tel dispositif ne pouvait reposer que sur la coercition et la force, au moment même où en Espagne et en Allemagne, on observait un éveil des nationalités dans les populations.

Talleyrand, en bon adepte de la diplomatie réaliste, ne pouvait que s'opposer à de telles orientations n'assurant aucun équilibre des rapports de forces dans le temps.

Dans les faits, néanmoins, son attitude face à l'Empereur apparaît profondément ambivalente, à partir de la rencontre d'Erfurt. La vénalité très marquée du personnage et son goût de l'intrigue le rendent très légitimement suspect aux yeux de l'Empereur qui, cependant, continue de le consulter pour sa connaissance des dossiers. Il pèse certainement en faveur d'un rapprochement avec l'Autriche, à travers le mariage dynastique avec Marie-Louise, vieille réminiscence de la politique diplomatique réaliste....

Incontestablement, c'est lors du Congrès de Vienne (mai 1814) que Talleyrand donne la pleine mesure de ses talents ancrés dans les principes de la diplomatie réaliste.

A partir de la position difficile d'un pays vaincu militairement et occupé par des armées étrangères, il réussit l'exploit de ramener pleinement la France dans le concert européen en usant de trois moyens :

- Il s'érige en porte-parole des Petites Puissances qui souhaitent trouver les conditions d'un équilibre équitable en Europe
- Il se rapproche de l'Angleterre en dénonçant les ambitions de la Russie
- Il s'appuie sur l'Autriche pour contrer les ambitions revanchardes de la Prusse.

Hormis l'alourdissement de la dette de guerre, le retour de Napoléon aux affaires, lors des Cent Jours, ne remettra pas en cause fondamentalement ce succès qu'il convient, néanmoins, de relativiser, au regard du dispositif d'ensemble de la Sainte Alliance garanti par les trois puissances dominantes que sont l'Autriche, l'Angleterre et la Russie, mais qui ont su associer le vaincu à la négociation et éviter de l'humilier.

De Gaulle – Couve de Murville - la diplomatie gaullienne renoue avec les fondamentaux de la diplomatie réaliste

En 1945, dans un cadre international renouvelé, la diplomatie gaullienne vise à faire de la France une puissance d'équilibre pleinement souveraine sur la base des principes suivants :

- Refus de la politique des Blocs et du partage du monde concerté à Yalta
- Refus du principe de vassalisation et d'inféodation à un Bloc
- L'indépendance et la souveraineté des Nations doivent constituer les fondements du nouvel ordre mondial.

Le retour du Général aux affaires en 1958 permet la mise en œuvre d'une politique étrangère inspirée par ces postulats.

Cette diplomatie est particulièrement active dans le domaine de la construction européenne, dès 1963, avec le Plan Fouchet qui propose le schéma de construction d'une Europe confédérale ayant pour moteur le couple franco-allemand.

Cette politique et son volet spécifiquement « Défense » (projet de création d'une Europe de la Défense indépendante) sera âprement combattue par les USA et leurs alliés en République Fédérale d'Allemagne, en Belgique et aux Pays Bas.

La reconnaissance de la Chine, la condamnation de l'intervention américaine au Vietnam, les initiatives diplomatiques en Amérique du Sud et dans le bloc soviétique constitueront aussi des moments forts de cette diplomatie gaullienne volontairement non alignée.

Cette politique connaîtra son apogée en 1969 au moment des accords de Paris réglant le conflit vietnamien. Elle suscitera l'admiration du Président Nixon et de son secrétaire d'Etat Kissinger, spécialiste, par ailleurs, reconnu de deux grandes figures de la diplomatie réaliste : Talleyrand et Metternich.

En conclusion, quels enseignements peut-on tirer de ces épisodes historiques qui ont vu émerger une diplomatie française d'envergure positionnant notre pays dans une configuration de puissance d'équilibre et de médiation ?

En premier lieu, il faut disposer d'outils adaptés à la finalité recherchée (être une puissance d'équilibre et de médiation) :

- Un corps diplomatique formé et expérimenté contribuant partout dans le monde au rayonnement de l'influence française
- Une doctrine militaire (par exemple, la doctrine de la Dissuasion nucléaire) et des forces en cohérence avec la diplomatie menée)
- Des capacités d'actions ponctuelles hors champ diplomatique et militaire sous contrôle strict de l'exécutif politique.

Au plan des principes d'actions, on retrouve les postulats prônés par Richelieu et Mazarin, à savoir :

- Ne pas subordonner les orientations de la politique étrangère à des impératifs idéologiques
- Conduire la politique étrangère dans le temps et la continuité, à partir d'une situation de souveraineté et d'indépendance
- Travailler à construire des situations d'équilibre dans les rapports de forces
- Lutter contre les entreprises impériales en développant la coopération entre des nations libres et souveraines

Compte-rendu par Bernard Blot, Responsable de la commission Culture et Patrimoine

GENDARME EN ZONE DE GUERRE

AFGHANISTAN 2011

Conférence du colonel PELLABEUF

Commandant le Groupement de Gendarmerie départementale de la Vendée

Le mercredi 20 novembre, plus de 70 compagnons et leurs amis se sont réunis à la Maison du Combattant de La Roche-sur-Yon pour assister à une conférence prononcée par le colonel Pellabeuf retraçant l'intervention d'une unité de gendarmerie, au plus fort du conflit en Afghanistan en 2011.

Non sans humour, le colonel, dans un premier temps, a décrit son parcours militaire qui, du Prytanée militaire de la Flèche à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, l'a conduit à prendre le commandement d'un escadron de Gendarmerie Mobile, après avoir servi dans l'Armée de Terre (Train Parachutiste) et déjà participé à deux opérations extérieures en Afghanistan et en Côte d'Ivoire.



Dans un second temps, il a précisé les détails de la mission confiée à un détachement de 40 hommes qu'on lui avait demandé de constituer au sein de son escadron, à savoir réaliser des opérations d'accompagnement sur le terrain de policiers afghans, mais également de formation continue à leur profit, et ce dans le cadre global d'une réorientation de la présence militaire occidentale tendant à faire basculer un dispositif très « militaro-centré » vers des actions de rétablissement d'un État de droit en laissant progressivement la main aux forces de sécurité intérieure.

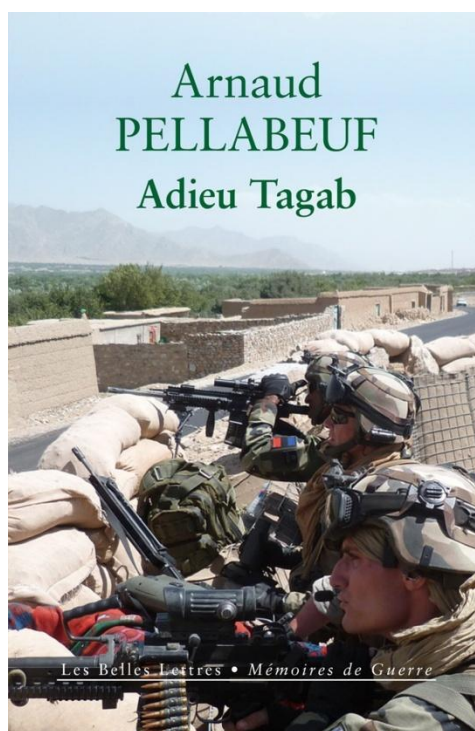
Ce détachement, entraîné préalablement six mois en France, avait vocation à être déployé en Afghanistan, à l'été 2011, dans la zone d'intervention dévolue à l'Armée française dans la province de Kapisa, pour un mandat de six mois en immersion au sein de la 11ème BP.



La mission très spécifique définie dans un format OTAN exigeait de réunir des compétences techniques variées dans les domaines de l'enquête judiciaire, du renseignement et de l'investigation mais aussi de la contre guérilla et du déplacement en zone hostile.

À l'aide de photos et de cartes, le colonel a relaté le quotidien des activités de son groupe projeté sur un théâtre d'opérations extérieures particulièrement dangereux, dans le cadre d'une mission originale de formation, de conseil mais surtout d'accompagnement sur le terrain de policiers locaux, à la fois dans des zones urbaines, mais aussi dans le cadre de progression sur des routes non sécurisées ou d'interventions en force dans des zones insurgées, à la recherche de prisonniers ou de caches d'armes.

Opérant à partir de la base opérationnelle avancée de Tagab, sans cesse harcelée par les Talibans, le colonel, alors capitaine commandant l'unité, a relaté son vécu ainsi que celui de ses hommes pendant ces six mois d'engagement intense en terrain hostile, caractérisé à la fois par la peur, l'excitation liée au danger, mais aussi la fraternité d'armes.



Dans un témoignage très direct de plus de deux heures, il a également exposé les rouages dissimulés de cette guerre oubliée où l'ennemi pouvait revêtir divers visages, du fait de l'existence des réseaux complexes d'allégeances familiale, religieuse et tribale pesant sur la population locale.

Avec beaucoup d'émotion, le colonel a également évoqué les blessures cachées que de tels événements peuvent laisser au plus profond des êtres et des familles, non sans témoigner de sa satisfaction d'avoir pu ramener tous les membres de son unité sains et saufs, à l'issue de l'opération.

Cette tranche de vie exceptionnelle, il l'a relatée dans un livre témoignage « *Adieu Tagab* » (aux éditions Les Belles Lettres) que les participants ont pu acheter, à l'issue de la conférence, avec une dédicace de l'auteur.

Le succès de cette séance de dédicaces (tous les livres à disposition ont été vendus) a amplement démontré que l'ensemble des auditeurs avaient particulièrement apprécié cette conférence, où le colonel avait su restituer avec des mots simples et dans une approche non académique une expérience humaine hors normes, la sienne, bien sûr, mais aussi celle de tous les membres de son détachement confrontés à des situations et des réalités marquées du sceau tragique de la guerre.

Bernard Blot

VISITE DE L'EXPOSITION SOLJENITSYNE
« UN GÉANT DE LA LIBERTÉ »
Commentée par Dominique SOUCHET
HISTORIAL DE LA VENDÉE
- Jeudi 6 juin 2024 -

Une trentaine de compagnons sous un soleil radieux, a rejoint le restaurant *l'Auberge du Lac* aux Lucs-sur-Boulogne pour déguster un délicieux repas et écouter la conférence introductive de notre compagnon Dominique Souchet qui a détaillé le contexte historique de la venue d'Alexandre Soljenitsyne en Vendée en septembre 1993 ainsi que les principales caractéristiques de l'exposition qui lui était consacrée à l'Historial de la Vendée.



Ces propos ont ensuite été complétés par un exposé très instructif de François SICARD, Directeur de l'Historial et du Mémorial de la Vendée qui a décrit les différentes phases de programmation, de conception et de mise en place des expositions.

Le groupe a ensuite gagné le site de l'Historial pour découvrir une superbe exposition, articulée sur une scénographie immersive ponctuée de projections à grande échelle d'images d'archives et de nombreux objets de collection (peintures, uniformes, armes, affiches, drapeaux et documents). Les présentations regroupées dans des espaces thématiques ont pour finalité de replacer l'écrivain dans son cadre historique : *les origines familiales – la Grande Guerre – la Guerre civile* avec un focus sur les soulèvements paysans russes de la province de Tambov (Ukraine), des régions de la moyenne Volga et de la Sibérie occidentale que Soljenitsyne plaçait dans la lignée de l'insurrection paysanne vendéenne de 1793 – *l'éducation des jeunes en Russie soviétique – La Grande Guerre patriotique (1942 – 1945) – l'arrestation et le Goulag – le travail d'écriture et »*

l'entrée en dissidence » de certains écrivains (Vassili Grossman, Varlam Chalamov, Boris Pasternak) – la publication de l'Archipel du Goulag (1973) et l'expulsion d'URSS (1974).

Notre compagnon, Dominique Souchet, dans chacun de ces espaces thématiques a tenu à apporter un certain nombre d'éclairages particuliers en insistant, notamment, sur les objets rares en présentation (éditions originales, objets personnels, caractères d'imprimerie ayant servi à l'impression en France des premiers exemplaires de *l'Archipel du Goulag* ...)

Le dernier espace est entièrement dédié aux visites de Soljenitsyne en Vendée en Septembre 1993 au Mémorial des Lucs ainsi qu'à St Gilles Croix de Vie, lieu de résidence dans les années 1920 de la poétesse russe Marina Tsvetaieva, passionnément admirée par l'écrivain. Un film sur grand écran relate ces visites, à travers la projection d'images d'archives et de témoignages.



Une photo de groupe sur les marches de l'Historial a conclu cette magnifique journée centrée sur la rencontre de deux tragédies historiques, celle de la Vendée de 1793 et celle de la Russie éternelle broyées par les implacables rouages de l'intolérance et du totalitarisme.

Bernard Blot

RESCAPÉ DE LA RAFLE DU VEL D'HIV ÉVADÉ DU CAMP DE TRANSIT DE BEAUNE-LA-ROLANDE A 11 ANS LE TÉMOIGNAGE BOULEVERSAANT DE JOSEPH WEISSMANN

LES SABLES D'OLONNE, 11 AVRIL 2024

Les élèves de plusieurs collèges et lycées étaient présents en cette matinée pour entendre Joseph Weissmann dans l'auditorium Saint-Michel aux Sables d'Olonne. L'accueil a été assuré par Monsieur Laurent Boche, proviseur du lycée Valère Mathé, par le professeur d'histoire Monsieur

Valère Mouton qui travaille depuis de nombreuses années sur la mémoire, la présidente de la Société de la Légion d'Honneur de Vendée, partenaire de cette initiative, ainsi que des invités d'associations diverses. L'ANMONM était représentée par des membres de son comité de section.

Simone Veil en 1996 lui avait indiqué « Monsieur Weissmann, vous avez un devoir de mémoire à accomplir étant un des seuls rescapés de la Rafle du Vel d'Hiv ». Joseph Weissmann parcourt aujourd'hui la France pour faire partager auprès des jeunes son destin.

Il précise qu'il témoigne pour la jeunesse, conscient qu'elle est la France de demain. Il estime que c'est son devoir d'apporter une modeste contribution en livrant son histoire. Pendant longtemps il n'avait pas voulu s'exprimer sur ce qu'il avait vécu, jugeant que c'était une partie de son intimité, ne s'en sentant pas capable et n'ayant pas l'étoffe d'un conférencier.

Et là en 2024, il nous dit que c'est le 300^{ème} établissement scolaire qui le reçoit...



Il a également contribué au film « La Rafle » sorti en 2010 et qui raconte son histoire, film écrit et réalisé par Roselyne Bosch avec Jean Reno, Mélanie Laurent, Gad Elmaleh et Hugo Leverdez dans le rôle de Joseph. En 2011, il a publié une bande dessinée intitulée « Après la Rafle ».

De nationalité française, Il est né à Paris le 19 juin 1931 dans une famille juive originaire de Pologne.

Sa famille vit à Paris dans le quartier Montmartre sous le régime de Vichy. Le 16 juillet 1942, son père qui était tailleur est parti livrer un costume de bonne heure le matin. Il prend le métro, portant comme toute la famille l'étoile jaune obligatoire pour tous les juifs. Il lui est conseillé de rentrer au plus vite chez lui car la journée a été annoncée mauvaise pour les juifs à Paris, ce qu'il ignorait. A midi, la sonnette retentit à la porte des Weissmann. Deux policiers rentrent dans l'appartement. Ils demandent à Madame Weissmann de préparer immédiatement une valise pour quelques jours. Son père qui a un atelier dans une chambre de bonne au 6^{ème} étage les rejoint. Il n'aurait jamais laissé partir sa famille sans en être. Ils sont dirigés tous les cinq, le père, la mère, Joseph et ses deux sœurs vers un autobus qui les a conduits au Vélodrome d'Hiver. D'autres bus arrivent en nombre. Ce jour-là, ce sont 14 000 personnes qui ont été transférées au Vel d'Hiv. La chaleur est grande sous la verrière où se presse une énorme foule très bruyante. L'odeur est épouvantable dans cet enfermement de quatre jours sans boire ni manger. Assis sur un strapontin, Joseph ne bougeait pas et avait l'impression de ne plus exister.

Puis tous les prisonniers ont été appelés et sont montés dans un bus qui les a emmenés à la gare d'Austerlitz où stationnaient de nombreux trains de wagons à bestiaux dans lesquels on loge jusqu'à 200 personnes. Ils sont pris en charge par la gendarmerie française supervisée par la gendarmerie de l'armée allemande. Des heures d'attente s'écoulaient jusqu'à ce que les 14 000 personnes arrêtées soient montées dans les trains. Puis les portes ont été plombées et les trains ont démarré. Après un arrêt vers Orléans, le train a roulé jusqu'à la gare de Beaune-La-Rolande. Il a fallu traverser un village fantomatique car il avait été demandé aux habitants de s'enfermer chez eux. Ils sont arrivés dans un camp de transit constitué de baraquements en bois emplis de lits sur trois étages, les hommes séparés des femmes et des enfants. Le père de Joseph s'est débrouillé pour que son fils soit avec lui. Ils sont restés quinze jours dans ce camp. Toute la journée se passait dehors et l'important pour tous était de parvenir à manger le midi, seul repas de la journée constitué de haricots secs périmés et charançonnés avec un morceau de pain. De temps en temps, étaient imposées des corvées comme faire une chaîne pour porter des briques pour l'agrandissement du camp ou vider les tinettes. Pour se laver, il y avait un tuyau d'eau avec des robinets tout le long et pour les toilettes, une grande planche avec un trou tous les 50 cm au vu de tous. Il faut savoir que l'on devait remettre bijoux et argent aux autorités et certains prisonniers n'avaient pas voulu et tentaient de les détruire.

Après quinze jours dans ce camp, est arrivé le jour de la déportation que Joseph Weissmann a toujours du mal à raconter. Cela a démarré par un appel, une fouille, le regroupement dans une vaste cour et le retour à la gare pour une destination que personne ne connaissait. Joseph se retrouve dans un wagon d'enfants. Un véhicule allemand avec à son bord un général nazi est venu vérifier si les ordres de Berlin étaient respectés à savoir on déporte les parents mais pas les enfants. Mais Pierre Laval, président du Conseil en France, avait déclaré qu'il fallait se débarrasser des juifs en bloc... L'officier allemand a désigné au faciès les enfants qu'on ne déporterait pas. « Vous retournez au baraquement et vous rejoindrez vos parents la semaine prochaine » a-t-il indiqué. Joseph était de ceux-là. Les scènes de séparation des enfants et de leurs mères étaient terribles et insoutenables. Les autres enfants sont montés dans le train comme les adultes pour un voyage à travers l'Allemagne et la Pologne. Ils sont arrivés au camp d'extermination. Il y avait à l'époque des camps de travail, des camps de rassemblement et des camps d'extermination. Dans ces derniers, les prisonniers étaient envoyés prendre une douche de gaz asphyxiant, tous assassinés et transportés au four crématoire ce qui a été le sort des parents et des deux sœurs de Joseph Weissmann. Il l'apprendra après la guerre bien entendu.

Depuis l'arrestation du 16 juillet, Joseph voulait s'évader. Il a demandé auprès des garçons qui l'entouraient si l'un d'eux voulait partir avec lui. Le lendemain, Jo Kogan le rejoint. S'échapper de nuit leur a semblé impossible pour traverser les 15 mètres de barbelés très épais qui entouraient le camp. Joseph avait aperçu des billets de banque dans la tinette, abandonnés par un prisonnier. Il en récupère deux discrètement. Ils partent à midi quand le camp est vide, le temps du repas. Ils entrent dans les barbelés et s'y faufilent durant des heures, griffés un peu partout, passant même sous un mirador.

Dès qu'ils parviennent à sortir du camp, ils se cachent dans la forêt, marchent la nuit et se reposent le jour durant près d'une semaine. Connaissant un peu la région, ils prennent un car jusqu'à Montargis. Pour se faire aider, ils essaient de trouver un endroit où coucher. Ils sonnent à plusieurs portes sans succès. Puis une dame les accueille et les conduit directement à la gendarmerie ce qui leur fait craindre le pire. Ils sont mis en cellule où ils passent la nuit. Les gendarmes leur ont précisé que la porte resterait ouverte. Le matin ils sortent et voient arriver un car plein. Les gendarmes demandent alors au chauffeur de les prendre prioritairement, des gendarmes bienveillants voire résistants peut-être...

Les évadés réussissent à prendre un train pour Paris puis le métro. Ils retrouvent leur quartier. Jo Kogan se rend chez sa tante et Joseph Weissmann chez un ami de ses parents. Joseph est alors accueilli quelques jours chez une dame chez qui il ne risque rien puis il intègre un orphelinat et séjourne dans plusieurs familles d'accueil. Les hôtels étaient contrôlés, les orphelinats également. Quand la police venait, elle demandait « où sont les deux Joseph ? ». Il est ensuite transféré dans un orphelinat plus important. Puis il est emmené dans un village de la Sarthe où il y avait des enfants cachés. Placés avec deux petites filles chez une lavandière, il est malheureux car elle s'avère hostile et fait subir des humiliations aux enfants. Elle cache des enfants et est payée pour cela. Les allemands viennent chercher leur linge. Elle leur dit un jour que trois des enfants sont ses petits-enfants et que les autres ce sont trois petits juifs. Là encore Joseph a de la chance car le sous-officier allemand lui a dit « Madame, il ne faut pas dire des choses comme cela, c'est dangereux ». Un homme bienveillant là encore en pleine guerre...



Joseph avait 11 ans. Il restera le plus jeune français évadé de guerre. Il recevra à ce titre la médaille des évadés de guerre normalement réservée aux adultes.

En 1944, c'est la Libération. La ville du Mans a ouvert un orphelinat pour accueillir les enfants cachés dans la Sarthe et les départements limitrophes. Une dame juive venait à l'orphelinat pour prendre un enfant chez elle tous les dimanches. Joseph y est accueilli et sera formidablement aimé dans cette famille. Il a été atteint à l'adolescence d'une primo infection qui a entraîné plusieurs mois d'hôpital puis un séjour dans un sanatorium à Megève.

Non scolarisé toutes ces années de guerre, il aura la chance de suivre une formation d'aide-comptable à l'école Pigier, établissement réputé à cette époque. Ensuite il travaillera dans le magasin de meubles tenu par la famille qui l'a accueilli. A cette période il croyait encore que ses

parents et ses sœurs étaient susceptibles de revenir, sachant que les russes avaient libéré le camp d'Auschwitz. Les salles de cinéma commençaient à diffuser des films d'actualité racontant l'élimination des juifs. Il a dû admettre qu'il ne reverrait jamais les siens.

De 1951 à 1953, Joseph Weissmann part au service militaire. A son retour, il prend la direction du magasin de meubles aux côtés de celle qu'il considère comme une mère adoptive. Il y a beaucoup travaillé et en a fait un commerce florissant. Il vit désormais normalement. Les traumatismes de la guerre s'estompent au fil des années mais ne disparaissent jamais. Il se marie et aura trois enfants et six petits-enfants.

Il a revu Joseph Kogan, qui vivait aux Etats-Unis, plusieurs fois avec beaucoup d'émotion, et ensemble ils ont refait le parcours de leur évasion pour se souvenir.

Les souvenirs restent et la nécessité de partager son histoire personnelle est importante dans la vie de Joseph Weissmann. Il diffuse le message du rescapé de la Shoah et fait vivre la mémoire du génocide juif. Agé aujourd'hui de 93 ans, il continue à poursuivre ce devoir de mémoire et à lutter contre la haine, l'intolérance et la guerre afin que l'horreur ne se reproduise pas. « Il ne faut pas accepter l'inacceptable ».

Outre la médaille des évadés de guerre, il est officier de la Légion d'Honneur et chevalier des Palmes Académiques.

Dans Ouest-France du 21 avril 2024, dans son article « Pourquoi se souvenir des années sombres ? », Philippe Boissonnat écrit « Aucune commémoration n'épuisera le champ de la connaissance historique. **En revanche, le témoin peut susciter une émotion précieuse pour nous donner envie d'être curieux et d'en savoir davantage.** Et l'historien entre alors en scène, permettant de dépasser les à peu près des souvenirs et de toucher du doigt la complexité du réel. »

Michel Montalétang

NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT INTERVIEW DE JOSIANE BOSCOLO

UN PARCOURS D'EXCELLENCE DANS LA FILIÈRE DES MÉTIERS DU CUIR

***Une réussite professionnelle exemplaire
à travers un chemin de vie difficile.***

Josiane Boscolo, à 71 ans, profite aujourd'hui d'une retraite en Vendée bien occupée après avoir réussi un parcours professionnel remarquable.

Son chemin de vie a été éprouvant, comme elle en a témoigné dans deux ouvrages parus respectivement en 2012 et 2014. Le premier traite du drame familial qu'elle a dû surmonter dans les années 90 et le second est intitulé « On ne choisit pas sa famille ». Dans ce second ouvrage, il est question de son enfance et de sa jeunesse. La lecture de celui-ci est bouleversante. Comment

avancer dans la vie quand on a vécu une enfance aussi difficile ? Elle explique que l'écriture de ces deux livres a constitué pour elle une sorte de thérapie.



Josiane est née en 1953 à Fougères en Bretagne. Ses parents sous l'emprise chronique de l'alcool l'ont fait vivre dans une misère physique et affective qui ont marqué durement toute son enfance. Son adolescence s'apparente à un calvaire entre les violentes disputes parentales, la méchanceté de sa sœur et d'éprouvantes conditions de vie. En tant qu'adulte, elle a été confrontée à des difficultés et des drames. Et pourtant elle a toujours fait face à l'adversité et n'a pas cédé au désespoir. A force de travail et de détermination, elle a réussi à acquérir un savoir-faire reconnu et distingué dans son métier de maroquinière. Son talent et son comportement d'une droiture exemplaire l'ont conduite à être récompensée par l'Ordre National du Mérite. Ce mérite prend tout son sens au travers de sa réussite qu'elle ne doit qu'à ses qualités propres, du fait des dures épreuves qu'elle a subies dans les premières années de sa vie.

***L'entrée dans la vie active :
la découverte des métiers de la filière « cuirs ».***

L'école ne l'a pas aidée à surmonter le quotidien et en février 1967, à 14 ans, elle la quitte pour travailler. Elle est engagée dans une petite entreprise familiale de fabrication de chaussures pour enfants, une PME dénommée du nom de son fondateur, Olivier Martin. Cette famille l'a accueillie, l'a formée, l'a soutenue et elle lui en est éternellement reconnaissante. Dans cette entreprise, on lui a fait confiance et à 15 ans elle était déjà responsable des semelles et talons. Elle a commencé à apprendre à travailler le cuir.

L'entreprise Martin devant déménager, avec son soutien, elle est recrutée en 1970 par l'entreprise Jean-Claude Bertin, très réputée à Fougères comme une fabrique de chaussures de très belle qualité. Elle fermera en 1987 après un siècle d'existence. Josiane Boscolo y travaillera le cuir pour

des chaussures pour pieds sensibles vendues sous la marque Presticonfort et la marque de chaussures Ashley.

Paris et la région parisienne : l'expérimentation de nouveaux savoir-faire et la marche vers l'excellence.

Elle quitte la Bretagne pour suivre son mari en 1973 en région parisienne où elle habitera au Raincy en Seine-Saint-Denis. Elle est mère de deux garçons auxquels elle se consacre pleinement pendant un temps.

Elle trouve des emplois dans de petites entreprises de fabrication de vêtements en cuir comme Scavongelli, fragilisées par la concurrence internationale. Elle s'implique aussi dans la confection de manteaux et blousons en mouton retourné. Elle participe également à la confection de vêtements en cuir chez Burger à Gagny ainsi que de cartables chez Delord.

Elle œuvre à partir de 1988 au sein d'une petite entreprise, la maroquinerie Haddad, travaillant pour le compte de la marque Ted Lapidus. Au fil des années, son savoir-faire dans la fabrication en cuir s'affine de plus en plus et devient pleinement reconnu dans la filière.

Elle décide alors de progresser dans son métier en se tournant vers le monde du luxe où les productions s'inscrivent dans l'excellence, à partir d'une valorisation de la matière première la plus qualitative. Elle intègre ainsi l'entreprise Avril et Morio à Paris en 1991 qui depuis a été rachetée par Hermès.

Elle garde un très bon souvenir de cette entreprise familiale où elle apprend à travailler les cuirs exotiques, le crocodile, l'autruche, le serpent, le lézard et le cuir du poisson, la raie Manta appelé aussi le Galucha. C'est le lieu de fabrication le plus prestigieux qu'elle a pu connaître, produisant des articles de grand luxe dont certains pour la maison française de maroquinerie de luxe, Morabito, ou pour Lalique. Tout était fait à la main et le piquage des sacs à la machine nécessitait beaucoup de dextérité et de précaution constituant une activité minutieuse et personnalisée relevant pratiquement de l'artisanat d'art.

Le couronnement d'un parcours d'exception : travailler chez Vuitton.

En 1997 elle est informée que l'entreprise Vuitton à Asnières dans les Hauts-de-Seine recherche des maroquiniers spécialisés dans les cuirs exotiques. Elle postule et après un entretien et un essai manuel, elle est engagée. L'usine emploie 300 personnes et excelle dans son domaine. Elle entre dans le service Prestige et y fabrique des sacs à l'unité de A à Z. « ***Elle découvre un monde magique pour elle, doté d'un savoir-faire incroyable et s'y épanouit tous les jours*** » nous dit-elle.

Vuitton produit des sacs et bagages en toile monogramme, en cuir naturel VVN (vache végétale naturelle) et en cuir teinté VVT (vache végétale teintée) et compte des usines en France et dans le monde entier.

***Des activités de production à la transmission des savoir-faire :
de nouvelles expériences dans les ateliers Vuitton de Vendée.***

En 2000, la vie en province et la campagne lui manquent. Elle demande sa mutation pour les ateliers Vuitton à Essarts-en-Bocage en Vendée. La production est concentrée sur la confection de sacs à main en toile monogramme et cuir. Elle s'adapte aux modèles réalisés dans l'usine, conçus par des designers. Elle prend un réel plaisir à travailler dans cette unité de maroquinerie d'exception. On lui confie de temps en temps des missions d'aide à la mise au point ou de formation chez des sous-traitants de la région.

Elle s'installe d'abord à Rochetrejoux et s'y intègre vite en dispensant des cours de sport bénévolement au foyer rural durant neuf ans. Elle réside à La Meilleraie-Tillay près de Pouzauges depuis 2003.

En 2011, un nouveau changement intervient dans sa carrière professionnelle. En effet, l'atelier Vuitton recherche une formatrice. Elle fait savoir qu'elle est intéressée et postule. Elle apprend que 21 candidatures ont été comptabilisées. Et puis au fil des entretiens, elle est toujours en lice et après un entretien à Paris au Pont Neuf, elle est là pour le dernier entretien avec le directeur du site vendéen. Elle est retenue pour le poste. Elle s'y épanouit et le fait savoir à son premier patron en Bretagne, Eugène Olivier avec qui elle est restée en relation qui lui fait part de sa fierté. Elle reste très attachée à sa fonction de formatrice : transmettre son métier, sa passion aux maroquiniers est pour elle un nouveau challenge et un réel plaisir.

Elle mesure pleinement la confiance qui lui est accordée. Elle intervient dans l'usine par exemple pour les formations des groupes de nouvelles personnes embauchées pour des sessions de trois ou quatre semaines. Elle intervient aussi dans des ateliers de sous-traitants. Les recrutements sont très variés. Des coiffeuses, des fleuristes... s'adaptent très bien au métier. Il faut aussi intégrer la culture d'entreprise Vuitton, des qualités de rigueur, le respect des consignes, le sérieux. Il faut aussi apprécier de travailler sur des produits de luxe ce qui n'est pas évident pour tout le monde. A contrario, nombreux sont ceux qui sont fiers de fabriquer des beaux objets, tout en accompagnant une entreprise qui évolue vers des lignes de production, à la place des petits ateliers d'autrefois.

***Une retraite active au Puy du Fou et dans le domaine
de la formation professionnelle sans oublier une incursion
dans le monde de l'auto-entreprise.***

En 2015, Josiane Boscolo prend sa retraite avec un peu de tristesse, au moment de quitter une entreprise qui lui avait tant apporté.

Elle accepte alors de devenir bénévole au Puy du Fou (2015), pour la réparation des costumes de la Cinescénie et apprécie beaucoup cet engagement.

Et puis, un autre défi l'attend ; le directeur du lycée de la Mode à Cholet, la sollicite pour le remplacement d'une enseignante en congé parental. Elle accepte avec joie et y reste cinq années de 2015 à 2020. Elle forme des jeunes élèves du lycée et des adultes en reconversion avec le Greta. Tout s'arrête en 2020 pendant le confinement et la crise Covid. Compte tenu de son âge,

elle ne renouvelle pas son contrat à l'issue de la crise sanitaire estimant qu'il faut savoir passer la main aux jeunes.

En 2020, elle achète une machine à coudre lui permettant de travailler le cuir à domicile et crée une auto-entreprise sous la dénomination de Rosy-Jo. Elle fabrique des sacs, des pochettes, de la petite maroquinerie, des ceintures. C'est une toute petite production qui est écoulée via le réseau des amis, des relations, sur des marchés locaux ou l'atelier d'art à Pouzauges, la vente sur internet étant difficile pour ce type de produits de maroquinerie haut de gamme.

A la question, « avez-vous d'autres projets ? », Josiane Boscolo nous répond « ***peut-être raconter dans un livre mon vécu professionnel et les anecdotes qui l'entourent...*** ».

On ne peut que l'encourager dans cette voie tant son parcours personnel est riche d'expériences et de leçons pour tous ceux qui dans les pires adversités restent toujours animés par la vertu d'espérance.

Interview réalisée le 23 février 2024

Par Bernard Blot et Michel Montalétang

99 ANS ET UNE MÉMOIRE PRODIGIEUSE RENCONTRE AVEC M. PAUL BROSSÉAU

(Malheureusement, il nous a quittés le 23 décembre dernier, peu de temps après notre rencontre)

Il y a beaucoup d'émotion ce matin dans l'échange entre notre compagnon Michel Montalétang et M. Paul Brosseau, entouré de sa fille Marie-Paule et de son beau-frère, notre ami et membre de la section Jean-Michel Ruchaud, lorsqu'ils évoquent l'histoire du centre de secours de Mortagne-sur-Sèvre : l'ancien sapeur-pompier volontaire et celui qui fut le colonel dirigeant du SDIS de Vendée ont fait partie, chacun à leur période, de la grande famille des sapeurs-pompiers et connu personnellement certains responsables cités dans l'ouvrage de M. Paul Brosseau, « ***l'histoire des sapeurs-pompiers de Mortagne, de l'origine à 1980*** ». L'un et l'autre partagent des références communes.

Car M. Paul Brosseau, depuis son entrée à l'EHPAD Saint-Alexandre en septembre 2020, s'est initié à l'informatique et – passionné de recherches généalogiques et historiques – écrit les mémoires de son vécu dans la ville où il est né et qu'il n'a jamais quittée.

M. Paul Brosseau est né le 10 août 1925 à Evrunes, commune indépendante à l'époque, devenue aujourd'hui un quartier de Mortagne-sur-Sèvre : ayant eu une formation de tailleur de pierre, il s'installe comme entrepreneur de maçonnerie et le 1^{er} janvier 1947 il intègre le corps de sapeurs-pompiers de sa commune. Il y sera volontaire-bénévole pendant 35 ans.

L'ouvrage de M. Paul Brosseau nous retrace les circonstances de la création le 22 février 1861 de la « compagnie des sapeurs-pompiers de Mortagne-sur-Sèvre » à l'initiative du Maire de la ville, composée d'une cinquantaine de volontaires dont en grande majorité des artisans de la commune, ces hommes connaissant parfaitement le bâti, la topographie du terrain ainsi que les habitants. Il nous retrace aussi les différentes étapes de son évolution technique et administrative jusqu'à la création du service départemental d'Incendie et de Secours et l'inauguration, le 6 décembre 1992, de la nouvelle caserne.



HISTOIRE DES SAPEURS-POMPIERS DE MORTAGNE de l'origine à 1980



Paul Brosseau / mars - octobre 2007 / mars-mai 2020



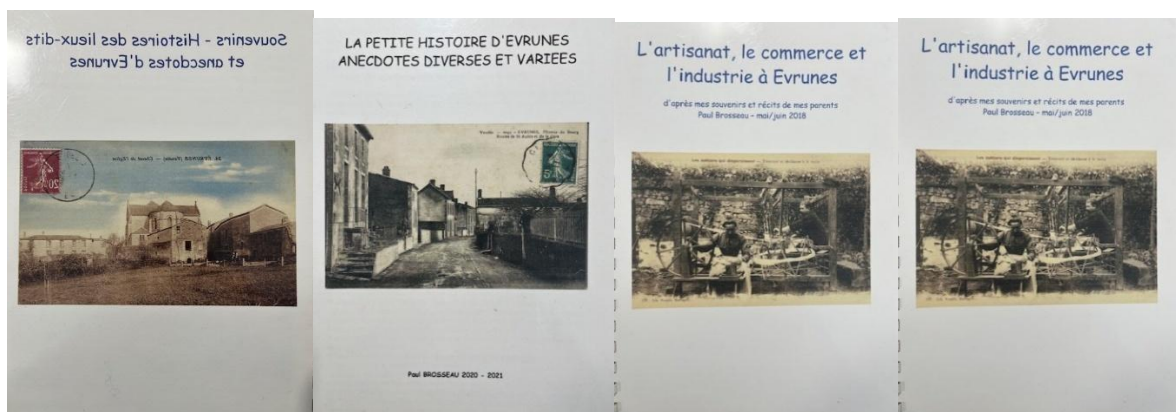
Le corps des sapeurs-pompiers est une véritable institution, non seulement respectée pour son rôle de protection des biens et des personnes, mais aussi appréciée pour son rôle d'animation de la vie locale : c'est bien ce que nous fait partager M. Brosseau en racontant ses souvenirs parmi lesquels l'organisation des fêtes du 14 Juillet et de la Sainte-Barbe, tant appréciées par l'ensemble des habitants et en nous faisant partager quelques anecdotes d'interventions.

Soucieux de transmettre ses souvenirs à la jeune génération, M. Paul Brosseau est allé témoigner auprès de la section locale des Jeunes Sapeurs-Pompiers à qui il a remis son ouvrage ainsi que son habit de feu.

Il collabore aussi activement aux travaux du Bureau de Recherches Historiques et Archéologiques créé par la Ville de Mortagne-sur-Sèvre et – assisté par sa fille - poursuit son inlassable travail d'écriture de ses mémoires qui comprend déjà différents ouvrages :

- Souvenirs de mon métier de maçon et de ses à côtés
- L'artisanat, le commerce et l'industrie à Evrunes
- La maison, le mobilier, le jardin et les à-côtés dans les bourgs et les fermes, la vie de tous les jours
- Ma maison natale, la Croix-Cholet à Evrunes
- Histoire de la rue Belle Allée de Jadis à aujourd'hui
- La petite histoire d'Evrunes, anecdotes diverses et variées
- Souvenirs-Histoires des lieux-dits et anecdotes d'Evrunes...

A l'aube de ses 100 ans, alimentant régulièrement son compte Facebook sur le partage de la mémoire, M. Brosseau participera, en direct, au spectacle bâti sur la collecte de souvenirs qui sera présenté en janvier 2025 aux enfants des écoles de Mortagne par la compagnie du théâtre du Chêne Vert de Mouilleron-en-Pareds.

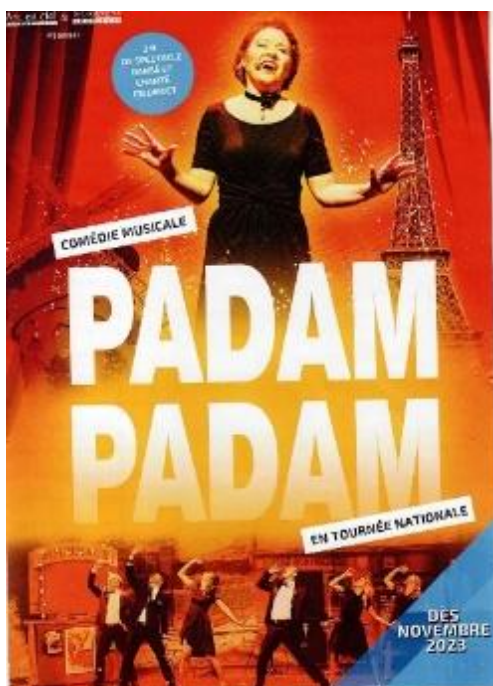


Ayant gardé intact le souvenir des noms des familles et de quelques « figures » locales, M. Paul Brosseau a encore beaucoup d'histoires à nous raconter : merci à lui de faire partager à tous cette richesse !

Thérèse Charrieau

SORTIE A SAINT-JEAN-DE-MONTS DÉJEUNER-SPECTACLE « PADAM, PADAM »

En cette fin de matinée froide et brumeuse de janvier, 49 compagnons accompagnés de leurs amis et conjoints se sont retrouvés avec plaisir au restaurant du casino JOA de Saint-Jean-de-Monts pour notre traditionnelle rencontre de début d'année.



Dans ses propos de bienvenue, notre Présidente a détaillé les objectifs d'activités de notre Section pour l'année 2024 dédiée au thème du sport mis à l'honneur, au plan national, par les Jeux Olympiques mais aussi, au plan local, par la course du Vendée Globe dont ce sera la 10ème édition. Elle a rappelé les actions marquantes conduites en 2023 et notamment, la cérémonie organisée à La Roche-sur-Yon, à l'occasion de la commémoration du 60ème anniversaire de la création de notre Ordre, en présence de Patrick Sandevor, président national de l'ANMONM, qui s'est avérée être un franc succès. Elle a également évoqué le colloque du 60ème anniversaire organisé, au plan national le 1er décembre à Paris, au palais du Luxembourg, avec des intervenants de grande qualité et qui a été une très belle et mémorable réussite. Elle a terminé en renouvelant ses meilleurs vœux pour 2024.

Après le repas, les compagnons ont pu gagner le centre des Congrès ODYSSEA, tout proche, où était jouée la comédie musicale « **PADAM, PADAM** », produite par la compagnie Trabucco.

Pendant près de deux heures, deux chanteurs et une chanteuse accompagnés de deux danseuses et d'un danseur ont littéralement fait vibrer le public à travers l'interprétation de chansons empruntées au meilleur répertoire d'Édith Piaf, sans oublier les plus marquantes créations musicales des années 1940-1960 (Léo Ferré, Yves Montand, Charles Trénet, Georges Moustaki ...) et, ce, pour illustrer sur scène un chassé-croisé sentimental qui, sur des rythmes lancinants, a

rempli d'émotion les spectateurs plongés dans l'univers de la chanson « réaliste » française, peuplée de mauvais garçons, de cœurs brisés et de femmes perdues.

Une mention particulière doit être faite concernant les prestations de la chanteuse qui incarnait le personnage de Joséphine et qui interprétait avec beaucoup de talent, de lyrisme et de fidélité les chansons d'Édith Piaf. Le public présent ainsi que nos compagnons lui ont rendu, en conséquence, un vibrant hommage des plus mérités.

Les spectateurs sont sortis enchantés de cette prestation très enlevée et de grande qualité : un grand rayon de soleil au cœur de l'hiver !

Au terme de ce spectacle de grande qualité, une photo de groupe a « immortalisé » cette belle journée.

Bernard Blot

LA SAINTE BARBE DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA VENDÉE

Vendredi soir, 6 décembre, a eu lieu la Sainte-Barbe départementale des sapeurs-pompiers de la Vendée dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département.

Cette Sainte-Barbe s'est déroulée en présence du Préfet de la Vendée Gérard Gavory, de la présidente du SDIS Bérangère Soulard, du président du conseil départemental Alain Leboeuf, des sénateurs Didier Mandelli, Annick Billon et Brigitte Hybert, des députés Béatrice Bellamy et Stéphane Buchou, de conseillers départementaux et régionaux et du contrôleur général Mathieu Mairesse. L'ANMONM Vendée était représentée par son vice-président Michel Montalétang.

Une cérémonie protocolaire de grande qualité, pleine d'émotion a conclu une année 2024 riche en événements sportifs en Vendée et en France au cours desquels les sapeurs-pompiers vendéens ont été particulièrement sollicités, le passage de la flamme olympique, les JO ou le départ du Vendée-Globe par exemple.





Après un passage en revue des troupes présentes et un hommage aux sapeurs-pompiers de France décédés en service durant l'année, 13 sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur par Monsieur le Préfet de la Vendée :

- 1 médaille pour acte de courage et de dévouement échelon bronze
- 1 mention honorable
- 11 lettres de félicitations.



En outre, une trentaine de pompiers vendéens, ayant participé à un grand évènement sportif ou ayant accompli une activité sportive remarquable, ont été mis à l'honneur.

« Cette année 2024 a été riche en grands événements en Vendée et les sapeurs-pompiers vendéens ont été partie prenante de la réussite de ces moments qui ont rassemblé de nombreux spectateurs. Merci à vous ! », souligne Alain Leboeuf, président du Département.

Merci aux sapeurs-pompiers professionnels et volontaires pour leur engagement et leur dévouement.

Michel Montalétang

UNE CÉRÉMONIE D'HOMMAGE A GEORGES CLEMENCEAU A MOUCHAMPS LE DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

Un hommage à Georges Clémenceau a été rendu à Mouchamps en Vendée où il est enterré, à l'occasion du 95^{ème} anniversaire de sa disparition.

Ce rassemblement était présidé par le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Il a rappelé combien son héritage, à la fois vendéen et français, continue d'inspirer aujourd'hui. En effet, Clémenceau était un vendéen enraciné, amoureux de sa terre natale. Mais au-delà de cet attachement à cette terre, il nous a enseigné que la politique était une affaire de courage. Il ne s'agit pas seulement de se souvenir. Il s'agit, a déclaré Bruno Retailleau, de faire vivre son héritage, à savoir de ne jamais baisser les bras, de défendre nos valeurs et d'aimer notre pays. Il fut surnommé « le Père La Victoire » puis « Le Tigre ». Médecin, journaliste, parlementaire, ministre, il fut avant tout un homme libre, un homme d'Etat.



Georges Clémenceau est une figure d'unité par excellence. L'ensemble de son parcours le prouve, lui qui a toujours œuvré à rassembler toutes les énergies que ce soit en France ou en

Vendée et le premier aussi à avoir rassemblé les anciens combattants en créant l'Union Nationale des Anciens Combattants après la guerre 1914-1918.



Souvenons-nous de son héritage et de sa contribution inestimable à notre Nation a déclaré le ministre de l'Intérieur.

L'ANMONM Vendée était représentée par son Vice-Président Michel Montalétang et son porte-drapeau Guy Coirier

Michel Montalétang

INAUGURATION DE LA CLASSE DÉFENSE ET SÉCURITÉ GLOBALES DU COLLÈGE ARNAUD BELTRAME DE LUÇON



Les élèves de la classe Défense et Sécurité Globales, avec M. Delomini, principal et Mmes Mouton et Martin (à gauche), entourant M. Christophe Pecate Sous-Préfet, Mme Farina-Berlioz, le Colonel Rebuffel, MM. Christian Grimaud et Arnaud Charpentier

Répondant à l'invitation de M. Nicolas DELOMINI, principal du collège, notre section de l'ANMONM était représentée à la signature du protocole de partenariat entre le collège Arnaud Beltrame de Luçon et le groupement de gendarmerie départementale pour la mise en place d'une classe défense et sécurité globales, le mardi 26 novembre 2024.

Les autorités et partenaires parties prenantes : M. Christophe PECATE, sous-préfet de Fontenay-le-Comte, Mme FARINA-BERLIOZ Directrice Académique, M. le Colonel REBUFFEL commandant en second du groupement de gendarmerie départementale, M. le Colonel COSNARD Délégué Militaire Départemental Adjoint, M. Philippe THOYER parrain de la classe, compagnon de notre section et représentant la SMLH, Mme Anne-Marie COULON vice-présidente du Conseil Départemental, M. Arnaud CHARPENTIER conseiller départemental et adjoint au Maire de Luçon, M. Christian GRIMAUD, représentant la section des Médailleurs Militaires et adjoint du Maire de Luçon, ainsi que de nombreux représentants des associations patriotiques et parents d'élèves, étaient accueillis par M. le Principal entouré de Mmes Chantal MOUTON professeur d'Histoire-Géographie EMC et Agathe MARTIN professeur de Français ainsi que leurs 28 élèves (9 filles et 19 garçons).



Cette classe de 3ème - qui en est à sa deuxième année de fonctionnement et dont la création a voulu être un hommage au colonel Arnaud Beltrame - offre aux élèves des lieux de dialogue et d'échange avec les acteurs de la défense et de la sécurité, contribue à la construction du parcours éducatif et citoyen de chaque élève en lui donnant des repères pour comprendre la défense et la sécurité nationale à travers ses acteurs et ses enjeux, son histoire, sa mémoire et son patrimoine. La gendarmerie s'engage par ce protocole à intervenir régulièrement pendant 2 heures par semaine dans cette classe.

Intervenant tour à tour, les délégués de classe, les élèves et les enseignantes ont présenté leurs travaux de l'an passé sur la Mémoire : l'hommage aux Résistants Luçonnais, les lectures faites le

11 novembre et les travaux d'étude sur les Monuments aux Morts de la guerre 1914-1918, leurs rencontres pour découvrir les métiers de la sécurité, l'étude des institutions et des valeurs de la République.

Etaient exposés dans la salle les « boîtes à mémoire », les BD et albums réalisés par les élèves – aidés parfois techniquement par des parents – à la suite de leur rencontre avec M. Joseph Weismann survivant de la rafle du Vel d'Hiv, avec Mme Lili Laignel déportée à 11 ans, de leur visite d'Oradour-sur-Glane, de Limoges vue sous l'occupation, des témoignages recueillis auprès des descendants de résistants de Luçon. Avec leur professeur de Français et en lien avec leur professeur d'EPS, à l'occasion des JO de Paris, ils ont illustré l'union, la cohésion et le « beau geste » en réalisant des sculptures intitulées « Les mains liées » et en travaillant l'acroport. A mettre à leur bilan également la création d'un hymne de la classe, la réalisation de l'interview de leur parrain, Philippe THOYER sur ses OPEX ainsi que la réponse à l'appel à projets de l'ANMONM sur la Mémoire et la participation au concours « Nous, l'Europe 2024 ».

« Les boîtes à mémoire »

Tous les élèves ont suivi la formation « Prévention et Secours Civiques » niveau 1 et chacun est en possession d'un Passeport du Civisme.

Pour cette fin d'année 2024 et en 2025, les élèves poursuivront leur travail sur la Mémoire et aborderont en particulier le thème de l'Engagement.

Au programme, la préparation d'un hommage au Colonel Arnaud Beltrame, la visite du CMFP de Fontenay-le-Comte, l'envoi de cartes de Noël aux gendarmes partis en Guyane, une étude portant sur l'environnement et les océans avec une visite à la gendarmerie maritime, la connaissance des institutions et symboles de la République avec la visite de la Mairie de Luçon, de l'hôtel du département, de l'Assemblée Nationale et du Sénat et un grand projet : un voyage à Strasbourg pour visiter le parlement européen, le camp du Struthof et un musée militaire.

Deux élèves de l'an passé – dont une a intégré la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Mareuil-sur-Lay – avaient tenu à témoigner de l'apport de leur passage dans cette classe : la maturité.



Les 4 signataires : Mme Farina-Berlioz, M. Delomini, Colonel Rebuffel, Colonel Cosnard.

Avant de procéder à la signature officielle du protocole, M. le Colonel de Gendarmerie Rebuffel soulignait combien cette initiative était précieuse à la Gendarmerie afin de mieux connaître les jeunes d'aujourd'hui ; M. le Colonel Cosnard se félicitait de l'existence en Vendée de 10 classes Défense qui représentent un enjeu de société essentiel ; Mme Farina-Berlioz tenait à féliciter les élèves, professeurs et parents pour leur implication dans ce projet qui est une bonne préparation des jeunes à la vie qui les attend en leur donnant accès aux clés de compréhension du monde et M. Christophe Pecate, sous-préfet, précisant son rôle de commandant des forces de police, de gendarmerie et de secours en cas de crise et d'évènement majeur et décryptant les symboles que représente son uniforme, saluait les enseignants pour leur sens de la transmission, leur promotion de la citoyenneté et de ses valeurs.

Thérèse Charrieau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UNC VENDÉE 24 FÉVRIER 2024 A LA ROCHE-SUR-YON

L'ANMONM était présente, comme chaque année, à l'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants de Vendée.

Plus de 300 porte-drapeaux ont entonné la marseillaise pendant la cérémonie aux morts qui concluait cette assemblée générale.

11 656 adhérents appartiennent à l'association départementale. C'est la section départementale la plus importante du pays avec 197 sections locales sur le territoire vendéen.



Le président, Michel Leboeuf, président depuis 60 ans, a rappelé que trois vendéens siègent au conseil d'administration à Paris dont le secrétaire général national. « ***Dans les communes, vous avez un grand rôle à jouer, vous devez donner l'exemple à notre jeunesse qui a besoin de repères. Beaucoup de jeunes aujourd'hui rejoignent l'UNC. Avec les Soldats de France et les***

jeunes du devoir de mémoire, l'avenir nous appartient. Depuis 1995, nous avons remis 168 drapeaux de Soldats de France et 56 drapeaux devoir de mémoire. » indique Michel Leboeuf.

Le président annonce un calendrier rempli pour 2024. Il remercie les porte-drapeaux présents toute l'année, par tous les temps dans la dignité et l'honneur de porter fièrement les couleurs de la France mais également aux nombreuses femmes qui portent aujourd'hui des drapeaux et aux jeunes enfants avec leurs drapeaux devoir de mémoire qui font la fierté de leurs parents. Il rappelle que plus de 500 drapeaux sont attendus au congrès annuel à La Chataigneraie le 8 septembre 2024. Toute l'année, poursuit-il, les membres du conseil et du bureau ainsi que les deux salariés de l'UNC seront mobilisés pour aider, pour convaincre, informer et pour encourager des Soldats de France à rejoindre l'association. **« Le Soldat de France est un homme ou une femme engagée pour la mémoire et pour la paix dans la vie de tous les jours, jeunes ou moins jeunes non combattants de toute génération qui partagent nos valeurs ».**

Monsieur Guillou qui représentait Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon a réaffirmé l'engagement indéfectible de la municipalité aux côtés de l'UNC.

Monsieur Guillaume Jean, représentant Alain Leboeuf, président du Conseil Départemental, s'est exprimé pour féliciter l'UNC de sa vitalité. Il a rappelé que Sylvain Tesson disait que parfois, le devoir de mémoire fonctionne comme un anesthésiant et endort la bonne conscience. **« Vous êtes les témoins d'une mémoire vivante et féconde »,** a-t-il ajouté. **« Les valeurs du devoir de mémoire et la transmission ne sont jamais acquises définitivement et tous nous devons y travailler »** précise-t-il.

« Le Département a un lien fort, historique avec l'UNC qui incarne et fait vivre les valeurs de la Vendée » déclare Guillaume Jean. Il ajoute **« vous avez le goût des autres plutôt que le repli sur soi, l'amour de la France plutôt que l'indifférence ou le rejet de nos racines ».** Il rappelle le plan Vendée Civisme du Département et la journée annuelle du civisme ainsi que le passeport du civisme, l'heure vendéenne du civisme chaque mois, les subventions allouées pour les achats de drapeaux notamment. Il conclut en remerciant l'UNC de cultiver le souvenir de nos combattants.

Madame Béatrice Bellamy, députée, prend la parole en rappelant que deux ans après l'agression en Ukraine, la guerre se poursuit et sera encore longue et meurtrière. Elle rappelle que la victoire russe serait un signal dramatique pour les démocraties du monde entier. C'est la négation même du message porté depuis l'origine par l'Union des Combattants affirme-t-elle. Elle poursuit en rappelant que la paix n'est jamais acquise pour toujours, qu'elle est par définition fragile. **« Collectivement »,** indique-t-elle, **« nous devons continuer à expliquer, à transmettre et plus que jamais à susciter des engagements et à inculquer une culture de défense. »**

Béatrice Bellamy poursuit :

« Il est aussi du rôle des responsables publics de garantir la sécurité et la défense de notre territoire. C'est le sens de la loi de programmation militaire qui a été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat.

La transmission de la mémoire est une tâche essentielle. Cette année, nous commémorerons le 80^{ème} anniversaire du Débarquement et de la Libération. Le budget mémoire du ministère des Armées a été doublé à cette fin. De nombreux événements auront lieu en Vendée. L'année 1944 ne doit pas être oubliée car elle est fondatrice, celle du retour de la France souveraine et celle de l'affirmation de la France comme vainqueur de la seconde guerre mondiale. Nous vendéens, nous pensons particulièrement au grand Maréchal de Lattre de Tassigny. Il y a 70 ans, 1954, la terrible bataille de Diên Biên Phu s'achevait et les accords de Genève mettaient fin à la guerre d'Indochine. Il y a 70 ans aussi, il y avait l'Algérie, une guerre qui ne disait pas son nom, qui débutait. Vous être nombreux à être les porteurs de la mémoire de cette guerre. »

Elle conclut en saluant le dynamisme de l'UNC et en assurant que l'on pouvait compter sur elle à l'Assemblée pour porter toutes les préoccupations de l'UNC.

Monsieur Gérard Gavory, Préfet, se réjouit de voir que l'UNC réunit toujours à son AG, un grand nombre de membres. **« Son rôle est important pour défendre les intérêts matériels et moraux du monde Combattant et transmettre la mémoire aux jeunes générations. Il poursuit : c'est une belle mission utile et essentielle que vous menez à la perfection. L'Etat est auprès de vous pour vous accompagner au travers de l'Office National du Combattant et des victimes de guerre. L'Etat doit aussi maintenir sa reconnaissance. Les conditions d'octroi de la carte du combattant ont été modifiées cette année ainsi que l'indice de l'allocation due aux combattants. L'an dernier, les veuves âgées de 74 ans ont pu bénéficier de la demi-part fiscale si leur mari était titulaire de la carte du combattant. »** Il salue aussi l'aide sociale importante à travers le département.

Le préfet note aussi que l'UNC se tourne vers l'avenir et les jeunes, participe au dispositif SNU, intervient dans les établissements scolaires et organise des cérémonies tout au long de l'année. **« Maintenez vos engagements. Cette cohésion associative, rare en France, fédère et unit les mémoires diverses. Vous avez ma totale considération. »**

En conclusion de cette magnifique assemblée générale, souvenons-nous que l'association nationale des Combattants a été créée en 1918 par un illustre Vendéen, Georges Clémenceau et son cocréateur, le père Daniel Brottier. **« Un laïc et un catholique, quel bel exemple de tolérance »**, aime rappeler Michel Leboeuf, président de l'UNC Vendée.

Notre Ordre National du Mérite ne peut que rejoindre les propos tenus du fait de son engagement pour la mémoire.

Michel Montalétang

AU LANGON, CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET DU RECUEILLEMENT EN MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

A l'invitation de M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, les autorités civiles et militaires, les associations patriotiques et d'anciens combattants ainsi que leurs adhérents sont venus ce 19 mars se recueillir devant le Mémorial du Langon édifié pour rendre hommage aux Vendéens qui ont laissé leur vie dans ce conflit.

Notre section était représentée par Thérèse Charrieau, vice-présidente pour l'arrondissement de Fontenay-le-Comte et Guy Coirier, porte-drapeau.

Installés sur trois rangs, les drapeaux faisaient face à un piquet d'honneur du CMFP et c'est avec émotion que les « anciens d'Algérie-Maroc-Tunisie » et leurs familles ont écouté M. le Préfet lire le message de Mme la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire auprès du Ministre des Armées.

« ... Cette journée est celle d'une génération toute entière, de ces 26 000 morts qui ont donné leur vie pour la France, de ces 1 750 000 appelés et engagés qui ont donné un morceau de leur jeunesse à la Nation... »

... Nous réunir le 19 mars, c'est aussi faire l'écho à ce que l'histoire de France du XXème siècle, par ses déchirures, porte de profondément tragique en elle...

Le chemin sur lequel la Nation s'est engagée est celui de la réconciliation des mémoires, à laquelle chacun doit participer, avec lucidité et honnêteté face aux faits... ».



Tour à tour, les associations d'anciens combattants parmi lesquelles la FNACA et l'UNC, Le lieutenant-colonel Julien Hanotiaux, chef de corps du CMFP et Délégué Militaire Départemental, Mme l'adjointe au Maire du Langon et M. le Préfet ont procédé aux dépôts de gerbes. Une amicale réception clôturait cette cérémonie empreinte de nombreux échanges de souvenirs.

Thérèse Charrieau

LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES VENDÉENNES INVITÉES AU CMFP 17 AVRIL 2024

Répondant à l'invitation adressée aux associations patriotiques de Vendée par le Lieutenant-Colonel Julien Hanotiaux, chef de corps du CMFP et Délégué Militaire Départemental, notre section de l'ANMONM Vendée était représentée le 17 avril dernier par Thérèse Charrieau, vice-présidente pour l'arrondissement de Fontenay-le-Comte et Guy Coirier, porte-drapeau.

L'objectif de la journée – à laquelle ont assisté une centaine de personnes dont les Elus de Fontenay-le-Comte, les représentants de la SMLH, des Médailleurs Militaires, de l'UNC et de nombreux responsables et adhérents des associations patriotiques et d'anciens combattants – était de mieux faire connaître l'action du CMFP et la mission de Délégué Militaire Départemental dévolue au chef de corps. Le lieutenant-Colonel Julien Hanoteaux, âgé de 45 ans, est officier Saint-Cyrien ; il a notamment exercé ses missions au Kosovo, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan, a

été formateur de forces spéciales, est intervenu au Liban, puis a été affecté à Saint-Maixent. Marié, il est père de 8 enfants.

MINISTÈRE DES ARMÉES

Mes messages

La Vendée n'est pas un désert militaire.
90 permanents – 19 hectares – 130 ans à FTY – 1600 stagiaires par an

Le glorieux 137^e RI incarne l'esprit guerrier des Vendéens.
Le CMFP d'aujourd'hui doit être une fierté pour la Vendée.

Engagement, mémoire, transmission : « la guerre ce soir »



Après un accueil chaleureux entouré de ses cadres et de Mme Caroline Arnaud-Godet, directrice de l'ONaC-VG, le lieutenant-colonel Julien Hanoteaux présentait à l'assistance au moyen d'un power-point l'histoire, les missions et l'action du CMFP, non sans avoir au préalable délivré ses messages :

« La caserne » qui occupe une surface de 15 ha est installée à Fontenay-le-Comte depuis 130 ans et le glorieux 137^e Régiment d'Infanterie créé en 1813, décoré pour son comportement héroïque lors des batailles de l'Empereur, de l'épisode de la tranchée des baïonnettes pendant la 1^{ère} guerre mondiale et pour son sacrifice à Dunkerque en 1940, est originaire de la commune du Sud-Vendée.

« Tenace dans la défense, redoutable dans l'attaque »

À LA MÉMOIRE DES SOLDATS FRANÇAIS
QUI ONT DÉFENDU LE PAYS, EN 1940, DANS CETTE TRANCHEE
LEURS TRACÉES D'UNIFORMES





LUTZEN 1813
BATAILLES 1813
HANAU 1813
LA MEUSE 1914
CHAMPAGNE 1914
VERDUN 1916
L'AIN 1917
DÉFENSE DE DUNKERQUE 1940
AFN 1952-1962

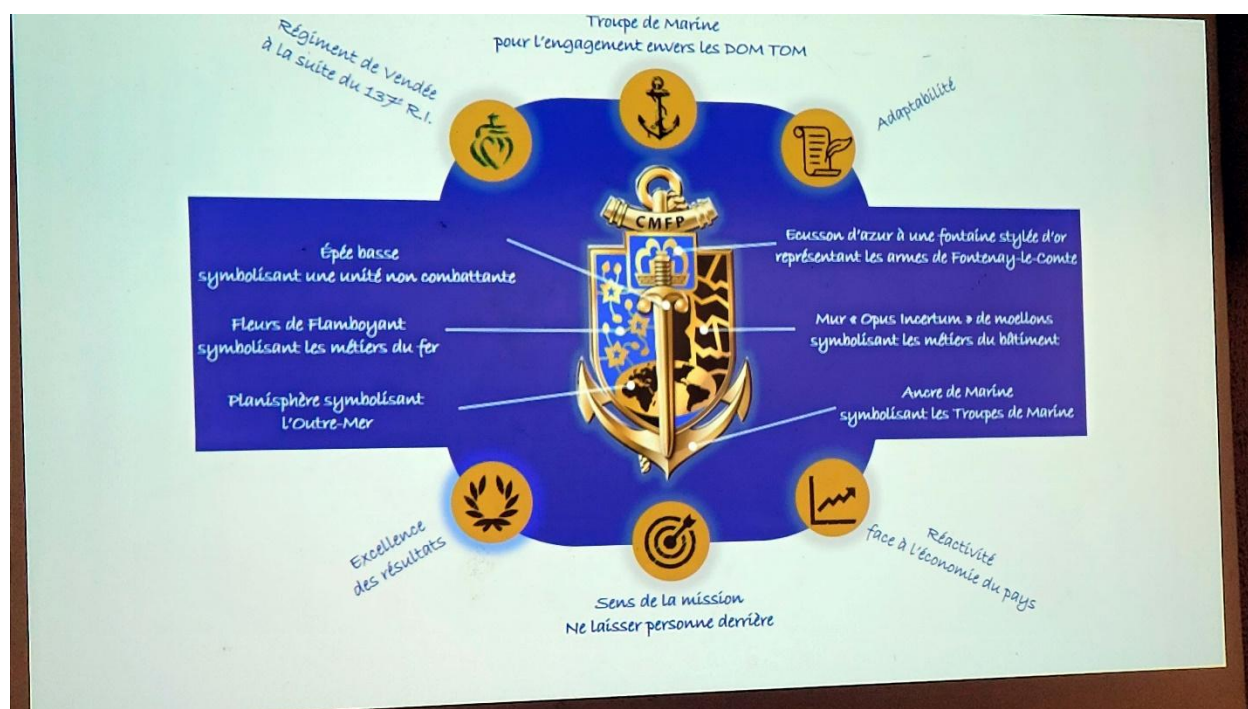
- Comportement héroïque pour l'Empereur
- Episode mythique de la Tranchée des baïonnettes
- Sacrifice à Dunkerque en 1940

Le CMFP, créé en 1958 pour former les jeunes originaires de l'Algérie qui était alors département français, puis à partir de 1962 ayant formé 7000 îliens des DOM-TOM et avoir été ouvert en 1970 à l'Armée de Terre, y accueille désormais 1 600 stagiaires par an en vue de former les militaires quittant le service actif et de les accompagner dans la transition identitaire nécessaire pour qu'ils puissent se réinsérer dans la société civile. Tous ceux qui quittent le CMFP font partie de la réserve opérationnelle pendant 5 ans.

« **Le CMFP aujourd'hui doit être une fierté pour la Vendée** » dit le chef de corps. Depuis près de 80 ans, la France vit en paix, cependant le lieutenant-colonel Julien Hanoteaux, promouvant les valeurs que sont « **l'engagement, la mémoire, la transmission** », s'attache à préparer « **la guerre ce soir** ».

Le CMFP qui relève de la DRH du Ministère de la Défense, ouvert depuis 2011 aux 3 armées et à la Gendarmerie, fonctionne avec 90 personnels permanents et 2 prestataires de services : l'AFPA et Turpeau Formation. 550 personnes y sont présentes et 400 sont hébergées au quotidien ; 50 formations, dans 9 domaines, y sont dispensées. En 2023, 1 679 militaires et civils y ont été accompagnés et 83 % d'entre eux ont accédé à un emploi dans les 6 mois suivant leur passage au CMFP.

Dans sa mission de Délégué Militaire Départemental, assisté d'un adjoint, d'un sous-officier et d'un civil, Le lieutenant-colonel Julien Hanoteaux représente l'Officier Général de Zone : il conseille le Préfet du Département, contribue à développer l'esprit Défense et le lien Armée-Nation, travaille auprès des classes Défense des établissements scolaires et des élèves de 3^{ème}, entretient le partenariat entre le Ministère des Armées et les Entreprises et a en charge l'opération Sentinelle mise en œuvre depuis 2016.



Puis, présentant les missions de l'Office National des Combattants et Victimes de guerre dont elle dirige l'antenne de Vendée, Mme Caroline Arnaud-Goddet précisait que son service, composé de 3 personnes et situé dans les locaux de la Préfecture de Vendée, relève d'une direction générale située aux Invalides à Paris : les missions en sont la reconnaissance et la réparation (délivrance des titres : carte du combattant, Titre de Reconnaissance de la Nation, les mentions « Mort pour la France »...), la solidarité tournée majoritairement vers les veuves

d'anciens combattants mais aussi les victimes de terrorisme, les actions de Mémoire et la Transmission. L'ONaC-VG dispose d'un EHPAD labellisé à Treize-Septiers.

L'assistance était ensuite accompagnée, en deux groupes, pour la visite d'ateliers de formation, la journée d'accueil se poursuivant par un chaleureux déjeuner partagé.

Thérèse Charrieau

LE RALLYE DES CLASSES DE DÉFENSE A SAINT-JEAN-DE-MONTS

Le 4 avril 2024 se tenait le rallye départemental annuel des classes de Défense auquel ont participé deux membres du Comité de Section de l'ANMONM Vendée. Philippe Potier et Jean-François Biet ont animé un atelier ayant pour objectif de faire découvrir ce qu'est l'Ordre et quelles sont ses missions aux élèves qui se présentaient par petits groupes au fil de la journée. Ils s'appuyaient pour ce faire sur un diaporama visionné et commenté pour les jeunes participants et un échange direct avec les collégiens. Cette journée était organisée par la délégation militaire départementale (DMD).



Le lieutenant-colonel Frédéric Aubriot a précisé : « Les classes de Défense existent dans neuf collèges vendéens et sont des classes de troisième. Chaque classe est le fruit d'un partenariat avec une unité militaire maritaine, en vue de développer un projet éducatif pour mieux appréhender le domaine de la sécurité et de la défense. Des échanges avec les militaires ont lieu toute l'année. »

C'est au palais des congrès Odyssée et sur la plage de Saint-Jean-de-Monts que se déroulait ce temps fort de l'année pour les jeunes élèves.

Les jeunes répartis en dix équipes ont participé à dix ateliers : quatre autour de la transmission de la mémoire, d'autres portant sur les ordres nationaux, sur l'Office national des Combattants

(ONAC) et des Victimes de guerre, sur le centre du service national et de la jeunesse. Trois autres structures étaient à découvrir, le 6^{ème} régiment du génie d'Angers et le 2^{ème} régiment de Dragons de Fontevraud en Maine-et-Loire. Il y avait aussi la délégation militaire départementale ainsi que des ateliers sportifs avec le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie des Sables d'Olonne.

158 jeunes ont participé à cette journée de rallye alliant activités de rencontres et découvertes et ateliers sportifs sur la plage montoise comme le parcours du combattant. Le thème était orienté vers la cohésion et le devoir de mémoire.

Ce rallye a rencontré un vrai succès auprès des jeunes et il s'est terminé par la récompense des quatre meilleures équipes et la Marseillaise chantée par tous, intervenants et élèves.

Michel Montalétang

LA LÉGION ÉTRANGÈRE COMMÉMORE LA BATAILLE DE CAMERONE A FOUGERÉ LE SAMEDI 27 AVRIL 2024

Conformément à la tradition profondément établie partout dans le monde, la Légion Étrangère et ses anciens se rassemblent annuellement pour fêter Camerone. Le colonel Bernard Alleoud, président, ainsi que les membres de l'Amicale des Anciens de la Légion Étrangère de la Vendée ont organisé sur la commune de Fougeré, le samedi 27 avril, la commémoration du 161^{ème} anniversaire des combats de Camerone.



Quelles que soient les circonstances, les difficultés, les joies et les peines, en tous lieux, la Légion fête avec tout l'éclat possible, tous les ans, l'anniversaire de Camerone, petit village du Mexique.

Le capitaine Danjou et ses hommes de la 3^{ème} compagnie du 1^{er} bataillon du régiment étranger ont donné la gloire de Camerone à la Légion Etrangère. Le nom de la célèbre hacienda est devenu symbole des plus hautes vertus militaires dont la première est la fidélité à la parole donnée. Les légionnaires de Camerone se sont battus avec courage et abnégation jusqu'au bout pour la réussite de la mission. Bien qu'isolés, leur détermination a été inébranlable. Ils n'ont pas cédé, ils ne se sont pas laissés impressionner par l'écrasante majorité des ennemis. Bien qu'anéantis à la

fin du combat, leur attitude a inspiré à l'ennemi le respect. On ne refuse rien à des hommes que l'on admire.

Unis dans le souvenir et le recueillement les légionnaires ont souhaité, tous ensemble, perpétuer à Fougeré ce rituel immuable et revivre avec passion cet épisode fondateur de l'histoire et de l'esprit « Légion » ; A cette occasion ils ont réaffirmé leur attachement aux magnifiques vertus qui font sa renommée bien au-delà de nos frontières et dans tous les pays où étaient présents les légionnaires. Ils se sont souvenus de ces 60 braves dont le sacrifice suprême incarne ses valeurs fondamentales telles que la fidélité à la parole donnée et le caractère sacré de la parole donnée et de la mission.



Cette cérémonie s'est déroulée en quatre phases :

- Tout d'abord la montée des couleurs. Le drapeau tricolore était accompagné de la flamme aux couleurs de la Légion, cette flamme flotte partout dans le monde où la Légion est présente.
- S'en est suivie la remise de la médaille commémorative d'Afrique du Nord à Monsieur Rémi Barbeau et l'insigne de porte-drapeau à Monsieur Michel Macquigneau.
- Dans un troisième temps, le temps fort, la lecture du récit de Camerone.
- La cérémonie s'est terminée en rendant hommage aux morts de la Légion par des dépôts de gerbe la première était celle des parachutistes, la seconde celle de la Légion Etrangère et enfin celle de la commune de Fougeré.



À l'issue de la cérémonie a été mis en place l'ordre pour le défilé vers la salle d'honneur. Cela a été suivi par une aubade de la fanfare de Sainte-Cécile puis par le vin d'honneur servi par la municipalité de Fougeré. A cette occasion le Maire, Monsieur Manuel Guibert a tenu à remercier les légionnaires d'avoir choisi sa commune pour organiser cette commémoration.

LE RÉCIT DE CAMERONE

« L'armée française assiégeait Puebla. La Légion avait pour mission d'assurer, sur cent vingt kilomètres, la circulation et la sécurité des convois. Le colonel Jeanningros, qui commandait, apprend, le 29 avril 1863, qu'un gros convoi emportant trois millions en numéraire, du matériel de siège et des munitions était en route pour Puebla. Le capitaine Danjou, son adjudant-major, le décide à envoyer au-devant du convoi, une compagnie. La 3^e compagnie du Régiment étranger fut désignée mais elle n'avait pas d'officier disponible. Le capitaine Danjou en prend lui-même le commandement et les sous-lieutenants Maudet, porte-drapeau, et Vilain, payeur, se joignent à lui volontairement.

Le 30 avril, à 1 h du matin, la 3^{ème} compagnie, forte de trois officiers et soixante-deux hommes, se met en route. Elle avait parcouru environ vingt kilomètres, quand, à 7 h du matin, elle s'arrête à Palo Verde pour faire le café. À ce moment, l'ennemi se dévoile et le combat s'engage aussitôt. Le capitaine Danjou fait former le carré et, tout en battant en retraite, repousse victorieusement plusieurs charges de cavalerie, en infligeant à l'ennemi les premières pertes sévères.

Arrivé à la hauteur de l'auberge de Camerone, vaste bâtisse comportant une cour entourée d'un mur de trois mètres de haut, il décide de s'y retrancher, pour fixer l'ennemi, et retarder ainsi le plus possible le moment où celui-ci pourra attaquer le convoi.

Pendant que les hommes organisent à la hâte la défense de cette auberge, un officier mexicain, faisant valoir la grosse supériorité du nombre, somme le capitaine Danjou de se rendre. Celui-ci fait répondre : « Nous avons des cartouches et ne nous rendrons pas ». Puis, levant la main, il jure de se défendre jusqu'à la mort et fit prêter à ses hommes le même serment. Il était 10 h. Jusqu'à 18 h, ces soixante hommes, qui n'avaient pas mangé ni bu depuis la veille, malgré l'extrême chaleur, la faim, la soif, résistent à 2 000 Mexicains : huit cents cavaliers, mille deux cents fantassins.

À midi, le capitaine Danjou est tué d'une balle en pleine poitrine. À 2 h, le sous-lieutenant Vilain tombe, frappé d'une balle au front. À ce moment, le colonel mexicain réussit à mettre le feu à l'auberge.

Malgré la chaleur et la fumée qui viennent augmenter leurs souffrances, les légionnaires tiennent bon, mais beaucoup d'entre eux sont frappés. À 5 h, autour du sous-lieutenant Maudet, ne restent que douze hommes en état de combattre. À ce moment, le colonel mexicain rassemble ses hommes et leur dit de quelle honte ils vont se couvrir s'ils n'arrivent pas à abattre cette poignée de braves (un légionnaire qui comprend l'espagnol traduit au fur et à mesure ses paroles). Les Mexicains vont donner l'assaut général par les brèches qu'ils ont réussi à ouvrir, mais auparavant, le colonel Milan adresse encore une sommation au sous-lieutenant Maudet ; celui-ci la repousse avec mépris.

L'assaut final est donné. Bientôt il ne reste autour de Maudet que cinq hommes : le caporal Maine, les légionnaires Catteau, Wensel, Constantin, Leonhard. Chacun garde encore une cartouche ; ils ont la baïonnette au canon et, réfugiés dans un coin de la cour, le dos au mur, ils font face. À un signal, ils déchargent leurs fusils à bout portant sur l'ennemi et se précipitent sur lui à la baïonnette. Le sous-lieutenant Maudet et deux légionnaires tombent, frappés à mort. Maine et

ses deux camarades vont être massacrés quand un officier mexicain se précipite sur eux et les sauve. Il leur crie : « Rendez-vous ! »

« Nous nous rendrons si vous nous promettez de relever et de soigner nos blessés et si vous nous laissez nos armes ». Leurs baïonnettes restent menaçantes.

« On ne refuse rien à des hommes comme vous ! », répond l'officier.

Les soixante hommes du capitaine Danjou ont tenu jusqu'au bout leur serment. Pendant 11 heures, ils ont résisté à deux mille ennemis, en ont tué trois cents et blessé autant. Ils ont par leur sacrifice, en sauvant le convoi, rempli la mission qui leur avait été confiée.

L'empereur Napoléon III décida que le nom de Camerone serait inscrit sur le drapeau du Régiment étranger et que, de plus, les noms de Danjou, Vilain et Maudet seraient gravés en lettres d'or sur les murs des Invalides à Paris.

En outre, un monument fut élevé en 1892 sur l'emplacement du combat. Il porte l'inscription :

« Ils furent ici moins de soixante opposés à toute une armée, sa masse les écrasa.

La vie plutôt que le courage abandonna ces soldats Français le 30 avril 1863.

A leur mémoire, la patrie éleva ce monument.

Depuis, lorsque les troupes mexicaines passent devant le monument, elles présentent les armes. »

Michel Montalétang

MESSAGE DÉLIVRÉ PARTOUT EN FRANCE LORS DE LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

Dimanche 28 avril 2024



« En cette journée nationale du souvenir, commémorer la tragédie humaine que fut la déportation, c'est d'abord rappeler l'horreur et la barbarie des systèmes concentrationnaire et génocidaire nazis. C'est se souvenir de l'extermination par le régime nazi d'une partie de l'humanité, ciblant les Juifs et les Tsiganes de tous âges ; c'est se souvenir également de la déportation de femmes, d'hommes et parfois d'enfants, considérés comme ennemis du Reich ou indésirables, dans des camps où règnent l'exploitation par le travail, la terreur et la détresse la plus extrême.

En 1944, il y a 80 ans, en France occupée, alors que l'Allemagne subit d'importants revers militaires, partent les 14 derniers convois de déportation génocidaire. En mai et juillet, des femmes et des enfants de prisonniers de guerre juifs détenus en Allemagne sont envoyés comme otages au camp de Bergen-Belsen.

Cette année-là aussi, en France, la lutte contre la Résistance et les maquis devient prioritaire pour l'ennemi. Près de 45 000 hommes et femmes sont déportés de France et plusieurs milliers de ressortissants français, arrêtés sur le territoire du Reich pour rébellion ou actes hostiles, sont envoyés à leur tour dans les camps de concentration.

Victimes des derniers soubresauts d'un Reich à l'agonie mais encore capable des pires atrocités, les détenus vivants et morts sont entassés dans les camps où, malgré tout, la résistance clandestine s'organise pour contrecarrer les sinistres projets nazis.

Cet hommage intervient dans une période à nouveau chaotique où les désordres du monde menacent la démocratie et engendrent la souffrance de populations civiles innocentes.

Restons mobilisés contre le fanatisme, contre la résurgence des idéologies de haine et d'exclusion et unissons dans un même hommage tous ces êtres humains dont les vies furent broyées en raison de leur résistance, de leur croyance, de leur origine ou de leur orientation sexuelle, au nom d'un régime raciste, expansionniste et dominateur.

Plus que jamais, notre combat est celui de la liberté et de la paix ».



- Ce message a été rédigé conjointement par :
- La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP)
 - La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)
 - L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus
 - Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (UNADIF – FNDIR)
 - Avec le concours des Associations de mémoire des camps.]

Michel Montalétang

JOURNÉE NATIONALE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS.

A l'invitation de M. Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte, la section de Vendée de l'ANMONM était présente le jeudi 23 mai, quai Poey d'Avant, à la cérémonie organisée dans le cadre de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.



En présence de Mme Ghislaine LEGERON, 1^{ère} adjointe au Maire de Fontenay-le-Comte en charge des Affaires Sociales et des Solidarités, M. Gérard VIVIES, président de l'Association Archipel, rappelait l'histoire de l'esclavage et l'historique de son abolition, discours complété par les lectures des élèves de la classe de seconde AGORA du lycée François Rabelais.

Des gerbes et des roses furent déposées devant le mémorial mobile des victimes de l'esclavage. Notre section était représentée par Thérèse Charrieau, vice-présidente pour l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, Claude Monory et Guy Coirier, porte-drapeau.

Thérèse Charrieau

26 MAI 2024 : A SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ, LE FOUR A PAIN DE LA MEILLERAIE, RÉNOVÉ, A ÉTÉ INAUGURÉ

Répondant à l'invitation de notre ami Guy Coirier et du bureau de l'association Le Cloucq Michelais, notre section – représentée par sa présidente Michèle Peltan entourée de Thérèse Charrieau et de Jacques Guibot – participait le dimanche 26 mai à la fête d'inauguration du four à pain de la Meilleraie rénové par les bénévoles.

Devant une foule nombreuse, M. Francis Guillon, Maire de Saint-Michel-le-Cloucq, dévoilait la plaque apposée sur le four commun, propriété de la commune, remis en chauffe pour l'occasion pour y faire cuire pain, brioche, tartes et réchauffer le préfou et la mojette.



Après que le vice-président de l'association ait présenté les différentes phases du projet et que Guy Coirier ait rappelé les objectifs de l'association, son organisation, ses actions et les projets à venir, M. le Maire félicitait chaudement l'ensemble des bénévoles pour leur inlassable dynamisme et l'attention qu'ils portent à la mise en lumière des métiers qui s'exerçaient dans la commune.

Pour sa part, notre présidente Michèle Peltan précisait devant l'assistance que le rôle joué par l'association du Cloucq Michelais en matière de valorisation et d'entretien du patrimoine matériel et immatériel de la commune, ainsi que son engagement à transmettre aux plus jeunes la mémoire des lieux et des hommes, lui avait valu le 13 avril dernier à Chantonay la remise du prix départemental de l'initiative mémorielle de l'ANMONM.



M. Joël Poiraud, président du comité départemental de la Vendée des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, remet à chacun des bénévoles ayant pris part à la rénovation du four un diplôme accompagné d'une médaille en remerciement de leur engagement.

Sous le soleil, l'évènement se poursuit par un repas partagé animé musicalement par « Les Zazous » et les chansons de Bruno Ligonnère.

A noter que la fête fut aussi pour nous l'occasion de découvrir le dernier ouvrage de l'association, écrit par Martine Laubret et Michel Trolli, édité pour le 8 mai, consacré notamment à la mémoire de François Dutemps, Mort pour la France le 19 mai 1940, de René Blandin, résistant, exécuté le 17 août 1944 à Mervent et à Charles de Suyrot, Mort pour la France le 29 octobre 1944.



Félicitations à l'association Le Cloucq Michelais dont nous suivons avec attention le travail de transmission de la mémoire locale.

Thérèse Charrieau

80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

**Discours de Monsieur Luc Bouard
Maire de la ville de La Roche-sur-Yon**



« Monsieur le Préfet, Monsieur le député et Madame la sénatrice, Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Régional et du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs les Elus, Messieurs les représentants des forces armées, Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux, Chers anciens combattants, Mesdames et Messieurs, Chers habitants de la ville de La Roche-sur-Yon, Chers membres du conseil municipal des jeunes,

Il y a 80 ans, jour pour jour, La Roche-sur-Yon retrouvait son souffle après des années d'angoisse. La nuit de l'occupation prenait fin et l'aube de la liberté se levait sur notre ville. Mais cette liberté n'est pas venue sans larmes ni sans sacrifices. Nos rues, qui depuis ont un nouveau visage, résonnaient alors du bruit des bottes de l'opresseur. Elles bruissaient également de la peur, du courage, du murmure de ceux qui dans l'ombre préparaient la Libération.

Le 25 août 1944 notre ville se libérait enfin du joug nazi grâce au courage inébranlable des Forces Françaises de l'Intérieur, des alliés mais aussi et surtout grâce à nos résistants locaux, ces hommes et ces femmes souvent anonymes dont les visages se confondent dans le tumulte de l'Histoire.



Ils ont osé défier l'opresseur. Ils savaient qu'ils risquaient tout, leur vie, leur famille, leur avenir. Mais ils ont choisi le chemin de l'honneur et du courage. Pour eux la liberté n'était pas une idée abstraite. C'était un idéal pour lequel ils étaient prêts à tout sacrifier. Aujourd'hui leurs noms sont gravés dans nos mémoires mais aussi dans nos rues, nos places, dans chaque pierre de cette ville qui leur doit tant. Pensons à eux, à ces héros de l'ombre, à ces combattants qui ont permis à notre ville de revivre. Souvenons-nous. Souvenons-nous de celles et ceux qui par leurs actions modestes mais courageuses ont contribué à affaiblir l'occupant. Une porte discrètement ouverte pour cacher un résistant, une nourriture partagée dans le secret, une parole de réconfort chuchotée à l'oreille, autant d'actes insignifiants qui rassemblés, ont tissé la toile de notre libération.

Après de longues années à subir, à tenir, à espérer, les yonnais, les vendéens, les Français épaulés par leurs alliés ont triomphé. Et l'ennemi a capitulé. La résistance a porté ses fruits. Les cloches ont pu retentir à nouveau, La Roche-sur-Yon, le Bourg-sous-la-Roche, Saint-André d'Ornay, toute la Vendée étaient libérés.

Chers porte-drapeaux, vous qui à chaque commémoration tenez fièrement les couleurs de notre nation, soyez ici remerciés. Vous portez la mémoire vivante de ces sacrifices Et vous chers anciens combattants vous qui avez connu l'horreur de la guerre, vous qui avez vu tomber vos camarades, nous vous devons un immense respect. C'est grâce à vous que nous nous souvenons. C'est grâce à vous que nous comprenons le prix de la vie. Je tiens à saluer ici l'indispensable travail de mémoire et en particulier par notre ami Michel Leboeuf.

Aujourd'hui il nous revient d'entretenir cette mémoire et de la transmettre aux plus jeunes. Car la mémoire est une flamme fragile. Il suffit d'un souffle pour l'éteindre. C'est pourquoi je suis particulièrement ému de voir ici parmi nous le conseil municipal des jeunes. Chers enfants, vous représentez l'avenir, vous êtes les dépositaires de cette mémoire. C'est en vous que nous plaçons nos espoirs. Apprenez l'histoire, comprenez les luttes d'hier pour préserver la liberté de demain. Et vous aurez le jour venu la responsabilité de transmettre à votre tour ce précieux héritage. Mais cette commémoration ne doit pas être seulement un moment de souvenir. Elle doit être aussi une leçon d'espoir car en ces temps troublés que nous traversons, il est plus que jamais crucial de nous

rappeler ce pourquoi tant de vies ont été sacrifiées, ce pourquoi nos résistants ont combattu pour la liberté, pour l'égalité, pour la fraternité.

Ces valeurs ne sont pas des simples mots inscrits sur les frontons de nos mairies, de nos écoles. Elles sont les piliers sur lesquels reposent notre République, notre vivre ensemble. Aujourd'hui encore le monde semble en proie aux mêmes démons qu'hier, la haine, l'intolérance, le nationalisme, la tentation de la violence. Si loin et à la fois si près, sur un continent, notre continent, un peuple résiste et se bat pour repousser une armée d'agression. Encore une fois notre devoir est de rester unis, forts de nos valeurs et fidèles à l'esprit de la Résistance. Je répète la démocratie est fragile. Nous le savons. Mais elle fait souvent preuve de résilience.

Les différents moments de célébration que nous avons connus récemment lors des Jeux olympiques et paralympiques nous l'ont démontré récemment. Tant que nous resterons rassemblés autour de nos principes, de nos valeurs, notre pays sera fort. Alors regardons l'avenir avec espoir. Nous devons nous rappeler que la force de la République réside dans notre capacité à nous rassembler, à dialoguer, à respecter nos différences. En nous souvenant du passé, nous devons bâtir des lendemains meilleurs. Chères yonnaises, chers yonnais, aujourd'hui ensemble nous honorons ceux qui ont libéré la Roche-sur-Yon. Mais nous saluons aussi la force de notre République et c'est dans cette unité, dans cet engagement commun que nous trouverons les ressources pour affronter les défis de demain, pour protéger ce qui nous est le plus cher, notre Liberté.

Vive La Roche-sur-Yon, vive la Vendée et vive la France. »

Retranscription : Michel Montalétang

LE COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS ET AMICALES PATRIOTIQUES DE VENDÉE CÉLÈBRE SES 20 ANS.

IL REGROUPE 38 ASSOCIATIONS QUI REPRÉSENTENT 18 000 ADHÉRENTS EN VENDÉE. UNE EXCEPTION EN FRANCE.

Le Comité d'Entente des associations et amicales patriotiques de Vendée a fêté ses vingt ans le 7 novembre 2024. Son importance, son bon fonctionnement et sa vitalité sont reconnus. Il fédère 38 associations soit environ 18 000 adhérents ce qui en fait le plus important de France, les comités existants regroupant en général jusqu'à six ou sept associations. Ainsi le Comité vendéen est un modèle unique en France.

Michel Leboeuf, président emblématique du Comité d'Entente, présente celui-ci comme un réseau solide d'associations qui partagent les mêmes valeurs dans le but d'entretenir la mémoire des anciens combattants, de mener des actions de solidarité et d'encourager les échanges entre générations.

Cette fête des vingt ans a regroupé les autorités départementales et de nombreux porte-drapeaux et membres du Comité, cérémonie qui s'est tenue au monument aux morts, place Simone Veil à La Roche-sur-Yon.

Alain Leboeuf, président du conseil départemental, a qualifié le Comité vendéen d'exemple de solidarité au service de l'essentiel et a félicité tous les responsables des associations patriotiques indiquant que ce qui se fait, guide les générations nouvelles en matière de civisme et de mémoire.



Le succès du Comité est la résultante d'un énorme travail en continu avec toutes les associations qui ont pour objectif de maintenir la mémoire des anciens combattants. Elles prônent un esprit de solidarité et de promotion des valeurs de la République. Pour ce faire, des manifestations communes sont organisées. Les adhérents à Soldats de France vont constituer la relève et représentent la jeunesse. Il faut noter que les anciens combattants ne sont plus très nombreux car ceux qui ont fait la guerre d'Algérie ont aujourd'hui entre 81 et 92 ans.

Des événements marquants sont à retenir parmi les actions réussies du Comité d'Entente. Par exemple, en juin 2022, les adhérents étaient très nombreux au Langon devant le mémorial départemental des morts de Vendée en Algérie. Ce jour-là, la FNACA, l'UNC ou les PG CATM étaient tous unis derrière 362 drapeaux. De l'émotion pour tous les participants...

Une autre date est gravée dans la mémoire de Michel Leboeuf, celle du 14 juillet 2019 à La Roche-sur-Yon où un hommage aux porte-drapeaux a été rendu. Près de 1 000 recensés et médaillés étaient présents.

Le président tient aussi à démontrer que le Comité s'engage dans la solidarité. En 2020, après le Covid, a été lancée une collecte de fonds qui a permis d'aider l'Office National des Combattants et Victimes de guerre et pour l'autre moitié, de faire un don au Centre Hospitalier Départemental.

Enfin, une autre cérémonie importante à l'initiative du Comité a eu lieu en 2021 à la cathédrale de Luçon en hommage aux adhérents décédés pendant l'épidémie de Covid.

Pour parvenir à conserver et transmettre la mémoire, les associations et amicales ont toute liberté pour organiser des manifestations sur leur territoire et conformes à leurs statuts. Il faut saluer le dynamisme de toutes les structures fédérées sur le département et l'engagement bénévole très important que cela représente.

Michel Montalétang

UNE CÉRÉMONIE A LA MÉMOIRE DES ANCIENS COMBATTANTS MORTS POUR LA FRANCE A EU LIEU LE 1^{er} NOVEMBRE 2024



Le 1^{er} novembre 2024 était organisée par le Maire de La Roche-Sur-Yon et le Souvenir Français, au carré militaire du cimetière du Point du Jour à La Roche-sur-Yon, une cérémonie à la mémoire des anciens combattants morts pour la France.

Cette manifestation était présidée par Monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée en présence de Monsieur Christian Tricoire, Président Départemental du Souvenir Français, de Monsieur Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon et des élus de son conseil municipal ainsi que des autorités civiles et militaires, UNC, porte-drapeaux et membres du conseil municipal des jeunes. L'ANMONM était représentée par Michel Montalétang.



Le Souvenir Français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906 qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers. Sa mission : « Entretenir, Conserver, Transmettre »

Michel Montalétang

CÉRÉMONIE DE REMISE DU DRAPEAU « DEVOIR DE MÉMOIRE » A SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ

Le samedi 12 octobre 2024 s'est déroulée une cérémonie de remise du drapeau « devoir de mémoire » sur la commune de Saint-Michel-Le-Cloucq. Le drapeau de l'ANMONM de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte était présent et porté par Guy Coirier, notre fidèle porte-drapeau. Michel Montalétang, vice-président était présent.

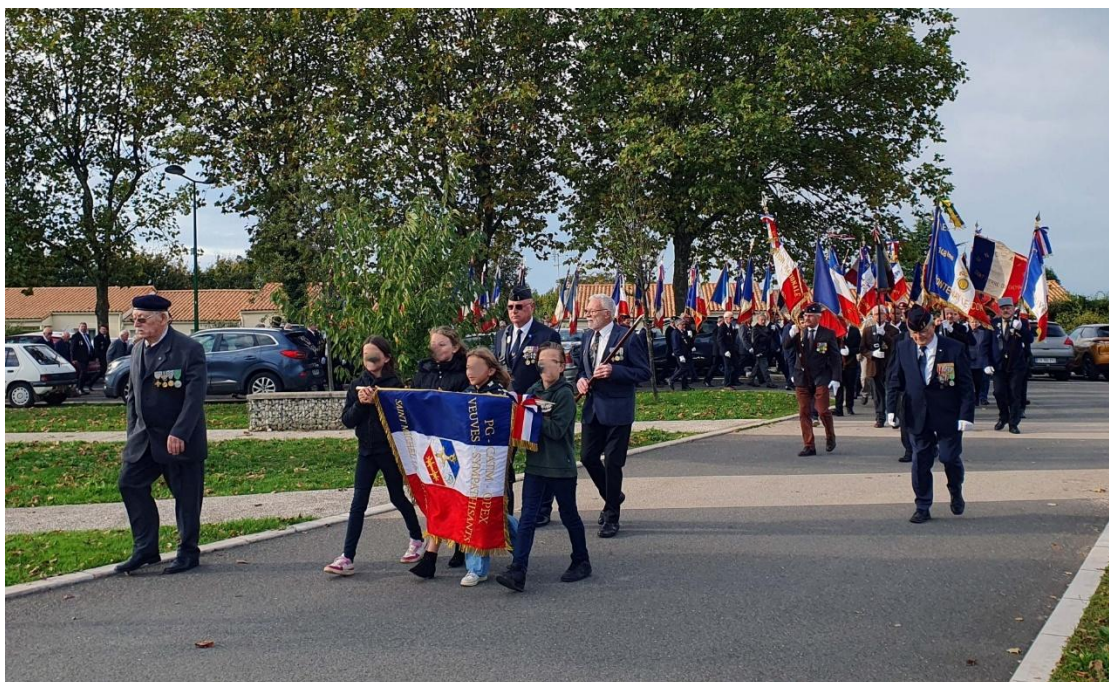
Cette manifestation patriotique s'est tenue en présence de Monsieur Gérard Bonenfant, président de l'association locale ACPG-CATM, de Madame Pierrette Sarrazin, co-présidente départementale ACPG-CATM et de Monsieur Francis Guillon, Maire de la commune accompagné de son conseil municipal. Monsieur Michel Montalétang, Vice-Président de l'ANMONM section Vendée, était présent.

La cérémonie a eu lieu avec la participation des enfants de l'école, du conseil municipal des enfants et de l'harmonie municipale.

Le nouveau drapeau a été remis au représentant des anciens combattants par les enfants face au monument aux morts de la commune. S'en sont suivies les allocutions dans la salle des fêtes de la commune.



Au cours de celles-ci, les représentants des associations patriotiques ont tour à tour remercié tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de la cérémonie et en particulier Monsieur le Maire et son équipe municipale, les enfants des écoles et leurs enseignants.



S'adressant aux jeunes, ils précisent que ce nouveau drapeau « Devoir de mémoire » est le symbole de l'engagement des jeunes générations à se souvenir et rendre hommage au courage, à l'abnégation et aux sacrifices de nos aînés qui ont payé de leur vie leur engagement à sauvegarder la paix et la liberté.

Discours de Monsieur Francis Guillon, Maire de Saint-Michel-Le-Cloucq

Remise du drapeau « devoir de mémoire »

*« Monsieur le président de l'association michelaise des anciens combattants mon cher Gérard,
Monsieur le président cantonal, Monsieur Chabeau,
Madame la présidente départementale ACPGCATM, Madame Sarrazin,
Mon capitaine représentant du CFMP,
Messieurs les porte-drapeaux,
Monsieur le maire honoraire mon cher Yves,
Mesdames et Messieurs.*

Au regard de l'histoire de notre pays : la France est riche de ses hommes et de son patrimoine. De nombreux conflits sont venus ternir la quiétude de nos villes et campagnes. Nous sommes une génération de paix grâce aux sacrifices de nos aînés, merci à vous tous de le rappeler sans relâche aux nouvelles générations. Vos cheveux ont blanchi mais vos convictions sont intactes, les effectifs diminuent mais vous restez fidèles à la mémoire de ceux tombés pour la France. A l'image de la flamme olympique, à nous de reprendre le relais de cette flamme du souvenir pour la transmettre à notre jeunesse.

A échelon communal, la cérémonie que nous venons de vivre est exceptionnelle. Ce nouveau drapeau tricolore floqué du blason de la commune, des inscriptions « ACPG-CATM-OPEX-VEUVES SYMPATHISANTS » et le logo des anciens combattants sera dorénavant l'étendard de tous les enfants michelais. Il sera notre compagnon de route dans les cérémonies officielles et autres.

Nous savons que ses couleurs vives et scintillantes seront altérées avec le temps mais nous le protégerons avec soin et précaution.



La présence des enfants autour de nous montre notre volonté d'être porteur de ce devoir de mémoire. Le vivre ensemble, le respect de l'autre, des autorités, sont à affirmer au quotidien, notre responsabilité est grande, le challenge de notre mission n'est pas fait d'opportunité, ce serait malvenu.

Avec plus de 26 000 militaires sur le terrain des opérations extérieures, la France reste un acteur majeur pour défendre le droit des peuples et de la paix. A l'heure où les canons grondent aux portes de l'Europe, ou le moyen orient s'embrase, restons cohérents avec nos valeurs républicaines : liberté-égalité fraternité.

Vive la République, Vive la France »

Michel Montalétang

MESSAGE DE L'ANMONM POUR LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024

Dans les plis de l'étendard de l'Histoire, 14-18 est écrit en lettres de larmes, de sang et de gloire. Chaque 11-Novembre, ce n'est pas seulement l'Armistice mettant un terme à la Première Guerre mondiale que nous célébrons mais, sur l'horizon de la mémoire douloureuse, tous ceux qui, enveloppés dans le linceul de la Patrie, ont vu tant d'horreurs, vécu d'inimaginables souffrances, d'affreuses mutilations, offert d'un courage incandescent leur vie dans les tranchées, les tunnels et les forts, sur mer ou dans le ciel, pour que la France ne tombe pas.

Eternellement, il revient à la Nation de les honorer, de les faire vivre dans son cœur, parce que dans les épreuves les plus improbables, ils n'ont jamais failli. Dans les nécropoles nationales à la géométrie impeccable, où l'alignement des morts commande la direction des pas, devant les ossuaires puissances d'émotion et les carrés militaires soignés, face aux sépultures familiales aux mentions affectueuses, en pensant à tous les disparus reposant sous la marqueterie des prés et des champs ou à l'abri des forêts, réunis autour des stèles et monuments aux morts nous faisons

silence. Pour rappeler combien celui qui, soudain, a gagné tout le front le onzième jour du onzième mois à la onzième heure a réveillé l'espérance, magnifié la lumière et renvoyé au loin les allégories sombres de l'affaissement.



A plus d'un siècle de là, nous sommes leur filiation et nous n'avons pas vocation à oublier ce que nos aînés ont accepté, à ne pas transmettre le sens de leur engagement, leur probité, ni leur fidélité au drapeau. Nous ne devons jamais décolorer par commodité, la signification d'une itinérance mémorielle qui nous réunit dans le devoir de reconnaissance envers ceux sans lesquels nous ne serions pas ici, et comme cela aujourd'hui.

De l'Hartmannswillerkopf au Hohnock, du Linge à Verdun, des Eparges à Navarin, de La Pompelle au Chemin des Dames, de Mondement à Dormans, des frontières du Nord jusqu'aux théâtres les plus éloignés où le sang des braves a coulé, nous nous remémorons avec gravité et respect, tous ces soldats qui, au combat, ont été l'honneur de la France. Des fleurs, une parole, un discours de paix, concourent aussi à une prise de conscience des dangers et des menaces qui s'accumulent à nos portes et face auxquels il faut se dresser pour ne pas subir. Rien n'est impossible à force de volonté et de dépassement de soi, nous ont enseigné par leurs actes, d'hier à aujourd'hui, les combattants sur les champs de bataille.

Ce matin, ce sont aussi tous les soldats des conflits postérieurs au choc de 14-18 qui sont honorés. Prendre un moment pour se recueillir, se rappeler ces vies données pour notre souveraineté et les libertés, c'est aussi s'approprier l'Histoire de France, la questionner pour mieux la connaître et la comprendre, refuser l'ablation de la mémoire afin d'éviter que notre pays soit pris aux pièges des démons qui ensanglantent le monde. Incarnons les valeurs d'une France digne, fraternelle et debout. Soyons des veilleurs exigeants et des passeurs de sens.

C'est à cette démarche en conscience que l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite (ANMONM) vous convie en vous invitant à participer nombreux et dans l'union des générations à cette commémoration.

Hervé Chabaud, Secrétaire général adjoint de l'ANMONM, Président de la section Marne

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 DANS LA COUR D'HONNEUR DU COLLÈGE HERRIOT

Un hommage posthume a été rendu au Lieutenant Stéphane Piobetta 80 ans après sa disparition

Comme chaque année, une cérémonie a eu lieu dans la cour d'honneur du Collège Edouard Herriot, devant le Monument aux Morts érigé en 1898 par l'architecte Auguste Boudaud et le Sculpteur Victor Fulconis.



Un ravalement effectué l'été dernier a redonné une nouvelle clarté à la pierre et permettra bientôt de retrouver une visibilité, quelque peu effacée, des noms de nos anciens, morts pour la France.

Sur une plaque en face arrière, l'association des anciens élèves et professeurs du collège Herriot, a pris l'initiative, avec l'autorisation du Conseil Départemental de la Vendée, de rajouter le nom de Stéphane Piobetta, curieusement oublié et a souhaité lui rendre hommage, 80 ans après sa mort.

Son portrait est présenté par Jean Laulanet, ancien professeur de dessin du collège.

Stéphane Piobetta est né à La Roche-sur-Yon, le 22 juillet 1913. Fils d'un haut-fonctionnaire, inspecteur de l'instruction publique et ancien professeur de lettres de notre lycée, Stéphane fit un brillant parcours d'études, en commençant par le Lycée de La Roche-sur-Yon. Il est donc bien un des anciens élèves. Il poursuivra ses études au Lycée Clemenceau à Nantes et au Lycée parisien Henri IV avant d'obtenir une licence de lettres puis l'agrégation en philosophie en 1938.

Le 14 mai 1944, il trouve la mort au combat, en Italie près de San Appolinare. Il reçoit la médaille des compagnons de la libération, à titre posthume, par un décret du 20 novembre 1944. Si sa tombe est au cimetière militaire français à Naples, une pierre tombale, en sa mémoire, a été placée dans un lieu exceptionnel, la crypte de la Sorbonne à Paris.



Son nom a été attribué le 5 juillet 1967, au collège de Jeunes filles de La Roche-sur-Yon, collège fermé en 2007 puis transféré en septembre 2011, à Aubigny avec le nom de Collège Stéphane Piobetta.

Monsieur Guy Durand, Président de l'Association des Anciens Elèves et Professeurs des Lycées Edouard Herriot et Pierre Mendès-France souhaite que soit respectée, dans les prochaines années, cette cérémonie qui est devenue une composante incontournable du souvenir des jeunes citoyens de notre ville qui ont sacrifié, à l'image de Stéphane Piobetta, leur savoir, leur talent, leur devenir, tout simplement leur vie pour notre liberté.

Il précise que c'est donc aux collégiens et aux nouvelles générations, de porter, à leur tour et au cours de leur vie, l'espoir et la contribution à la paix ainsi qu'au respect mutuel des peuples, pour que le sacrifice de nos soldats ne soit pas qu'un acte éphémère réduit à une simple péripétie de l'histoire.

Guy Durand et Michel Montalétang

5 DÉCEMBRE, JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Le jeudi 5 décembre a eu lieu le traditionnel hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, hommage présidé par Gérard Gavory, Préfet

de la Vendée, en présence des autorités civiles et militaires et des porte-drapeaux. L'ANMONM 85 était représentée.



La cérémonie a débuté place Simone Veil à La Roche-sur-Yon. Au cours de celle-ci, Pierre Bluteau, président des PGCATM déclarait que le 5 décembre est le jour où l'on doit se souvenir et se recueillir car c'est le jour où la France a reconnu les souffrances et les sacrifices de milliers de militaires mais aussi de civils dans les années tragiques que notre pays a connues. Il souhaite voir longtemps, le 5 décembre, s'incliner les drapeaux en leur mémoire.

Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, lisant le discours de Jean-Louis Thériot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants précise « Nous n'oublions pas les personnes disparues et leurs familles, qui doivent porter le poids d'un héritage d'ombre et d'absence."

Les porte-drapeaux ont ensuite pris la direction de l'Hôtel du Département. Michel Leboeuf, président de l'UNC Vendée, rappelle que les soldats d'Algérie ont fait leur devoir. « Saluons, en ce jour du 5 décembre 2024, leur courage, leur dévouement, leur jeunesse sacrifiée, tous ont accompli leur devoir unis dans la fraternité d'armes. Honneur aux soldats d'Algérie ».

« Cette cérémonie est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont quitté leur Vendée natale pour répondre à l'appel du drapeau. Nous cultivons la mémoire de 25 000 soldats dont plus de 200 Vendéens morts pour la France durant ces combats » devait déclarer Alain Leboeuf, président du Département de la Vendée.

Michel Montalétang

NOTRE COMPAGNON ALLAIN DE GAILLARD EST DÉCÉDÉ DANS SA CENTIÈME ANNÉE

Allain de Gaillard est né le 11 décembre 1924. Sa sépulture s'est déroulée samedi 28 septembre 2024, en l'église de Mouilleron-Saint-Germain. L'ANMONM de Vendée était représentée par notre présidente Michèle Peltan et notre porte-drapeau Guy Coirier. Allain de Gaillard était le fils de Emeric De Gaillard de Lavalde de Talode du Grail et de Yvonne Janson de Couet. Il était marié avec Thérèse d'Aillières et père de cinq enfants.



Professionnellement, il a été président-directeur général de sociétés

Au niveau de ses activités associatives, il a été président de plusieurs associations Mouilleronnaises dont Président fondateur en 1990 de l'Institut Vendéen Clemenceau-de Lattre, lequel a pour principal objectif de perpétuer la mémoire de deux grands Français nés à Mouilleron-en-Pareds : Georges Clemenceau et Jean de Lattre de Tassigny. Il a été membre de l'UNC pendant de nombreuses années, et en 2000, il a été un fervent défenseur du recrutement des soldats de France. C'est grâce à lui que l'association UNC Mouilleron-Saint-Germain compte plus de 60 % de soldats de France. Il est titulaire du Mérite UNC échelon grand or. IL a été également président du club de foot de Mouilleron en Pareds

Au niveau de ses fonctions électives, il a été 55 ans conseiller municipal de Mouilleron en Pareds de 1951 à 1977 sous la mandature de Roger De Lattre et maire pendant 28 ans de 1977, à la succession de Madame De Lattre, jusqu'en 2006

Il a laissé aux Mouilleronnais principalement :

- La zone industrielle, avec l'implantation de Fleury Michon et de la STAM
- La 1ère station d'épuration
- L'effacement des réseaux et le réaménagement du centre bourg
- La création du complexe sportif avec salle de sport, terrains de foot, de tennis, de pétanque, piste de bi-cross

- L'aménagement d'un terrain de camping

Il est chevalier de l'Ordre national du Mérite

Du point de vue de ses activités militaires, à la mi-août 1944 Allain De Gaillard et son frère Bernard, vont, sans le dire à la famille, rejoindre le maquis du Lys, à la Chapelle aux Lys. Au cours d'une mission, le 24 août, en combattant une colonne allemande, Bernard De Gaillard est mortellement blessé.

Le 10 septembre 1944 les hommes du maquis du Lys vont intégrer le 1er bataillon du 93ème RI. Allain De Gaillard sera engagé à Marans, aux combats de la poche de La Rochelle.

Fin 1944 début 1945, ce sont des mois passés dans le marais, à contenir les Allemands dans la poche de La Rochelle. Le 93ème RI a pris position entre Marans et Charron sur le canal de la Brune. Les Allemands sont sur le Curé avec de l'artillerie à 700 ou 800 mètres. La mission sera de contenir l'ennemi dans ce qui sera « la poche de La Rochelle » sur une ligne allant de Marans à Charron.

Le 5 octobre 1944 c'est la défense de Charron et l'arrêt de l'attaque allemande, 250 hommes sont engagés. Les Allemands attaquèrent le 93ème RI au lance flammes. Les pertes sont de 3 morts 4 blessés et 3 prisonniers.

Le 15 décembre 1944 c'est l'attaque en direction d'Andilly au bord du canal de Marans 300 hommes engagés 1 mort.

Le 15 janvier 1945 environ 500 hommes du 93ème RI sur 6 km2 ne disposant que d'armes légères (fusils et quelques mortiers) font face à 1 500 allemands, bien armés et soutenus par l'artillerie, des voitures et un train blindé. Par un froid sibérien, les Allemands attaquent tous les postes. Il s'agit pour eux de se procurer du ravitaillement. Le 93ème se bat avec courage, les pertes sont nombreuses. Toutes les fermes sont prises d'assaut. Les deux attaques ayant ciblé Marans, ont abouti à la prise d'au moins 400 bovins et 600 ovins. Ce butin a servi à la consommation directe des garnisons allemandes et à un commerce de troc avec l'Espagne.

Par contre deux compagnies du 93ème R.I. (F.F.I. de Vendée) sont gênées dans leur repli par les inondations, et sont capturées. L'opération se solde par 10 morts 20 blessés 150 prisonniers

Allain De Gaillard a été relevé le 15 avril 1945, pas pour retourner chez lui, mais pour aller aux Sables d'Olonne. Le 8 mai, la guerre finie, il croyait pouvoir retourner faire ses études mais non, il doit terminer son engagement de soldat, il est démobilisé au mois d'octobre 1945.

Il était titulaire de :

- La Croix du combattant Volontaire de la Résistance
- La Croix du combattant

Alain Augereau et Michel Montalétang

LISTE DES PROMUS 2024

Décret du 7 juin 2024 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite

- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse au grade de chevalier :

- **Monsieur Jean-Claude DANIEL** – président de l'association "Musée du sable"

➤ **Ministère du travail, de la santé et des solidarités au grade de chevalier :**

- **Madame Cécilia WAHÉO** - Directrice déléguée du Centre hospitalier Loire Vendée Océan

- **Madame Sylvie HUCHET-BODIN** - Ambassadrice d'Handi'chiens

"LE MÉRITE" NOTRE REVUE NATIONALE

La revue LE MERITE a fêté en 2024 ses 50 ans d'existence.

Elle permet de découvrir le rayonnement de notre ordre tant en métropole qu'en outremer et à l'étranger et constitue un lien entre nos membres. Elle symbolise également le sentiment d'appartenance à une grande communauté.

Outre les nouvelles données des sections départementales, la revue propose des articles de grande qualité, tant sur l'histoire et le fonctionnement de nos institutions, que sur notre patrimoine et sur de grands événements du passé ou d'aujourd'hui ou encore de découverte de femmes et d'hommes prestigieux par leurs parcours exceptionnels.



LE MERITE est un vecteur de communication de qualité et un outil d'échanges et de culture pour tous les compagnons de l'ANMONM.

Nous vous invitons à vous abonner à cette belle publication - 4 numéros par an pour 16 euros - lors de votre adhésion à notre association ou en vous acquittant de votre cotisation annuelle.

VOTRE SITE INTERNET

L'adresse du site internet est la suivante : <https://vendee.anmonm.org>

Ce site est opérationnel pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui souhaitent connaître ou faire connaître notre association.

Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- Les actualités
- L'agenda
- Nous connaître
- Vie de la section
- Nos compagnons
- Jeunesse-mémoire
- Publications

Nous vous invitons à une balade sur la toile pour suivre, découvrir ou redécouvrir la vie et le dynamisme de notre association.

Belle navigation à vous sur le net !

UNE NEWSLETTER VOUS EST ADRESSÉE PÉRIODIQUEMENT DEPUIS DÉBUT 2022

La communication de votre section a évolué et s'est enrichie. Douze numéros de notre newsletter vous ont déjà été diffusés. Elle est intitulée « **Le ruban bleu, la newsletter de l'ANMONM Vendée** ».

Celle-ci vous est adressée 3 à 4 fois chaque année afin de vous tenir régulièrement informés de l'agenda des manifestations à venir, de la vie et des activités de votre section.

Avec ce support de communication moderne et attractif, notre souhait est d'être plus proches de vous et de conforter ce lien si important entre nous. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions : cette newsletter est aussi la vôtre.

Une remarque : peut-être la recevez-vous en « spam » ou en « indésirable ». Vérifiez de temps à autre si c'est le cas. Il n'y a pas de réelles solutions pour éviter le classement des mails ou de la newsletter en « spam ». Néanmoins, je vous conseille d'inscrire dans vos contacts l'adresse mail de l'expéditeur des messages. En l'occurrence, il faudrait insérer sur votre téléphone : Michel MONTALETANG avec l'adresse suivante : michel.montaletang@hotmail.fr

Bonne lecture.

LE COMITÉ DE SECTION DE L'ANMONM VENDÉE



Photo du 13 avril 2024

De gauche à droite : Michel Montalétang, Marie-Laure Coulon-Nguyen, André Aubouin, Alain Bergeau, Jacques Guibot, Michèle Peltan, Thérèse Charrieau, Jean-François Biet, Bernard Blot, Françoise Pastorel, Jean-Pierre Laczny, Philippe Potier

Manquent sur la photo : Arthur Soëne, Claude Balvay et Jean-François Bourasseau.

